

Aujourd'hui



B3 FIDEL CASTRO

Tout en s'avouant pessimiste quant à la survie du socialisme mondial, Fidel Castro affirme que la révolution cubaine ne capitulera jamais.

A9 ASSURANCE

Selon les banquiers, les consommateurs pourraient économiser jusqu'à \$1 milliard si les banques pénalisaient le marché de l'assurance.

B1 STEINBERG

Pour les 12 000 syndiqués de Steinberg, l'offre d'achat de Socanav et de la Caisse de dépôt mettra en cause des milliers d'emplois.

S5 BUCK RODGERS

S'il n'a jamais demandé à un lanceur d'atteindre un frappeur, pour Buck Rodgers, les tirs à l'intérieur n'en font pas moins partie du jeu.

Sommaire

Annonces classées

immobilier..... B4 à B8
marchandises..... B8
emplois..... B8, B9
automobiles..... B9, B10
propositions d'affaires..... A13

Arts et spectacles

informations..... C1 à C7
horaires..... C4 et C5

Bandes dessinées

Décès..... B12
Économie..... A8 à A14
Êtes-vous observateur?..... B4
Feuilleton..... B5
Horoscope..... B6
Le monde..... B3
Mots croisés..... B10
«Mot mystère»..... B9
Quoi faire..... C6 et C7
Week-end..... C1



Oxdon majore son offre de \$3

Québec demande à la SDI de se précipiter à la rescousse de Socanav

PHILIPPE DUBUISSON

Nouveaux rebondissements hier dans la saga de Steinberg: le gouvernement du Québec a demandé à l'une de ses agences, la Société de développement industriel du Québec (SDI), de voler au secours de Socanav, à court d'argent. Entre-temps, le compétiteur torontois Oxdon majorait son offre d'achat visant toutes les actions de Steinberg.

Oxdon a annoncé par voie de communiqué qu'elle entend majorer de \$3 à \$53 son offre

d'achat pour toutes les actions de classe A (sans droit de vote) de Steinberg. L'offre à un prix de \$75 l'unité pour toutes les actions ordinaires (avec droit de vote) demeure inchangée.

En outre, l'offre d'Oxdon est maintenant payable au comptant. Précédemment, le groupe torontois offrait aux actionnaires la possibilité d'accepter des actions d'Oxdon en échange de celles de Steinberg.

L'offre totale d'Oxdon passe ainsi de \$1,28 milliard à \$1,33 milliard. Elle surpasse de \$30 millions l'offre qu'entend déposer avant

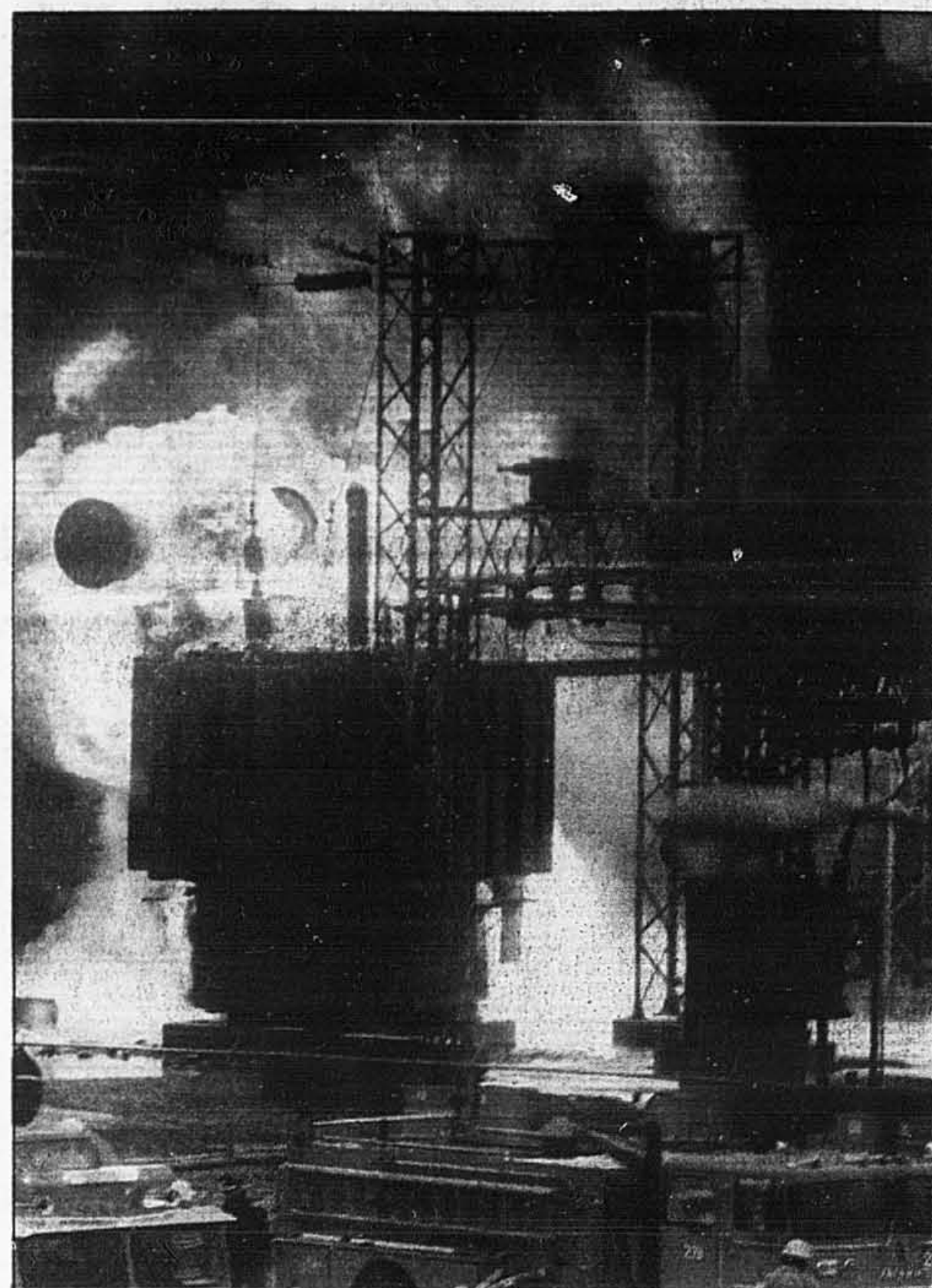
le 31 juillet le tandem Socanav-Caisse de dépôt et placement du Québec. Le partenariat québécois offre \$51 par action de classe A et \$75 par action ordinaire.

En entrevue, le porte-parole du groupe ontarien, M. Eric Evans, a tenu à souligner que la vente de Steinberg aura des répercussions sur les employés de Steinberg, les agriculteurs du Québec, les consommateurs et les actionnaires de Steinberg.

«Nous avons satisfait aux exigences des

VOIR OXDON EN A 2

Un transformateur géant contenant des BPC saute



Le spectaculaire incendie du transformateur d'Hydro a dégagé une épaisse fumée noire, visible jusque sur la Rive-Sud de Montréal.

PHOTO JACQUES NADEAU, La Presse

■ Les malades d'un hôpital psychiatrique pris de panique
■ 27 000 abonnés plongés dans l'obscurité

BRUNO BISSON

Un transformateur géant d'un poste de distribution d'Hydro-Québec, dans l'est de Montréal, a explosé à 17 h 43 hier, provoquant un spectaculaire incendie qui a dégagé un immense panache de fumée noire et dense, visible jusque sur la rive sud de Montréal.

Le transformateur du poste Longue-Pointe, situé derrière un motel, au 7200 est, rue Sherbrooke, contenait 9 340 gallons d'huiles contaminées aux BPC, dans une concentration de 144 parties par millions, selon un porte-parole du service de l'environnement d'Hydro-Québec, M. Marcel Lussier.

M. Lussier a laissé entendre hier qu'au moins 500 gallons de cette huile contaminée a été récupérée par un bassin située sous le transformateur. Quant à savoir combien de gallons ont brûlé, il était évidemment beaucoup trop tôt hier pour le préciser.

Toutefois, le docteur Gaëtan Carrier, du département de santé communautaire Maisonneuve-Rosemont de Montréal, a évalué hier les risques de contamination aux BPC, dioxines ou furannes, produits par l'incinération des BPC, à 1 666 fois moindres que lors de l'incendie de Saint-Basile-le-Grand, en août 1988.

«Les risques sont donc très négligeables, a-t-il dit. Si on faisait des analyses sur les personnes qui ont pu être exposées, les différences entre le taux normal de BPC qu'on retrouve chez un humain et la contamination ajoutée par l'incendie d'hier, la différence serait indétectable.»

L'immense panache de fumée

VOIR BPC EN A 2

La Cour suprême accepte de rencontrer les deux parties

SUZANNE COLPRON

Moins de 48 heures après le jugement de la Cour d'appel, le juge Charles Gonthier de la Cour suprême est prêt à rencontrer les avocats de Jean-Guy Tremblay et Chantal Daigle pour fixer la date des procédures.

Me Henri Kelada et Me Daniel Bédard doivent se rendre aujourd'hui même à Ottawa, afin de régler les derniers détails concernant l'instruction de la cause devant le plus haut tribunal du pays.

Le juge Gonthier attend les deux avocats à 11 h dans son bureau, a-t-on appris hier.

La Cour suprême pourrait réunir un banc de trois juges dès le début de la semaine prochaine

pour entendre la requête présentée hier par Me Bédard, dans le but d'obtenir la permission d'appeler du jugement de la Cour d'appel, rendu mercredi à Québec. Ce banc serait composé des juges Gonthier, Brian Dickson et John Sopinka.

Tout en reconnaissant le statut du foetus et son droit à la vie, ce jugement partagé — trois juges contre deux — maintient l'injonction émise le 17 juillet par la Cour supérieure, ordonnant à Mme Daigle de mener sa grossesse à terme.

L'audition de la demande visant à faire suspendre cette injonction pourrait avoir lieu très rapidement, si le plus haut tribunal accueille favorablement la requête de Me Bédard et accepte d'entendre la cause.

VOIR COUR EN A 2

Un DC-10 s'écrase à Tripoli

d'après AP

TRIPOLI

Un DC-10 sud-coréen comptant 199 personnes à bord s'est écrasé hier dans une olive-rais alors que son pilote tentait d'atterrir à l'aéroport de Tripoli, par un épais brouillard. Selon les premiers rapports, 82 personnes ont été tuées, dont quatre au sol.

«Le nombre exact des victimes n'a pu encore être déterminé, a expliqué le premier secrétaire de l'ambassade de Corée du Sud

VOIR DC-10 EN A 2



Chanceux, va

C'est été-là, au royaume des animaux, on ne parlait que de l'aventure d'une jeune lapine qui avait eu quelque faiblesse pour un grand putois.

L'histoire c'est qu'elle s'en était lassée rapidement. Il était un peu trop carnassier à son goût. Et disons-le, vigoureusement obtus derrière ses moustaches de bellâtre. Et puis elle n'aimait pas son parfum de vrai mâle (*Brut*). Elle s'en était vite lassée disais-je, mais trop tard: elle était déjà grosse.

On dit «pleine» plutôt que grosse pour une lapine. Encore que la nôtre se sentait particulièrement vide. Le ventre comme la salle d'attente d'une gare de province à quatre heures du matin. Personne dedans ou presque. Une vague présence, une forme recroquevillée dans un coin. Et si c'était vraiment quelqu'un ce ne pouvait être qu'un étranger. Elle était bien décidée à l'en chasser.

Elle l'eut fait sans problème si le putois putatif ne s'en était mêlé. Les putois ont le sens de la trace. Il leur faut une engeance à montrer en preuve de leur éternité. Il leur faut un fils pour l'asseoir à leur droite. Le putois souvent se prend pour Dieu: sur le coup il est bien fier d'avoir un enfant, et puis l'oublie, et le laisse même parfois crucifier.

Devant l'insupportable menace de voir effacer sa trace, le putois partit en croisade. Il battit le rappel de toutes les tortues du royaume. Vous savez comme ces bêtes-là vont lentement, comme elles ont du retard sur les événements, des siècles souvent. Cette coquille qu'elles portent sur le dos, d'aucuns disent que c'est leur maison. Pas du tout. C'est le Moyen Âge qu'elles portent sur le dos. Vous noterez qu'elles en sortent la tête parfois, timidement. Mais le cul jamais. Le cul des tortues est terriblement médiéval.

La dispute prit des proportions continentales. Le royaume des animaux était fort divisé et comme toujours dans ces cas-là on alla consulter la savante girafe. Du haut de son grand cou, on la croyait capable de dominer le débat. On la trouva à l'université où elle enseignait l'éthique. «Dis-nous girafe ce que tu en penses...» Et bien voici, commença la girafe, en postillonnant dans le micro de Radio-Canada. Et trois heures plus tard on n'avait toujours rien compris.

On se tourna alors vers le roi des animaux. Le lion qui est à Ottawa. Mais on se trompe sur les lions. Ils ne sont pas les fauves que l'on croit. Pour vous dire exactement, le lion serait comme une sorte de croisement entre le veau et le caméléon. Une seule idée: être reçu roi des animaux à la prochaine élection... Il attend toujours de voir quelle direction prend le troupeau pour se porter en tête et décider, dans un grand effet de crinière, que le pays doit s'en aller justement par là... Mais quand le troupeau est dispersé, alors le roi des animaux est fourré. Il ne sait pas quoi décider. Il se cache, gagne du temps en espérant que se dégagea bientôt une majorité... Et en attendant il laisse le pouvoir aux crapauds.

Les crapauds sont les gardiens de la morale du royaume. Il n'est que de les entendre coasser sur leur banc pour comprendre que le monde leur appartient de droit divin. Ils ouvrent les têtes, les coeurs, les ventres comme on ouvre un placard...

Pour la lapine ils ont décidé qu'elle devrait mettre bas. En tout cas ce ne sont pas les pères qui manqueraient à cet enfant-là. Un putois, quatre crapauds. Chanceux, va. □

PIERRE FOGLIA

DÉPÔTS GARANTIS

10³/₄%
1 AN
INTERET
ANNUEL

10⁷/₈%
15 MOIS
INTERET
A L'ECHÉANCE

10¹/₄%
3 ANS
INTERET
ANNUEL

OFFRE SPÉCIALE

1¹/₈% de plus sur les dépôts garantis pour les personnes âgées de 60 ans et plus.
Ces taux sont non cumulatifs et ne peuvent s'ajouter à d'autres taux professionnels.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

A partir de
11³/₄%

BÉNÉFICES PLUS COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUES

Jusqu'à
11⁰⁵%
100 000 \$ et plus

Laval: 682-3200
Pointe-Claire: 694-5670
Ville Mont-Royal: 341-1414
Olivier/Laurier: 272-4777
Mtl/Université: 871-7200
Mtl/Place Ville Marie: 851-8383
6995, boul. Gouin O.: 745-1515
Anjou: 355-4700
LaSalle: 366-0700
Brossard: 456-2500
St-Lambert: 456-9666

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TAUX SUJETS À CONFIRMATION



SUIITE DE LA UNE



Juge Brian Dickson



Juge John Sopinka



Juge Charles Gonthier

COUR

La Cour suprême accepte de rencontrer les deux parties

Enceinte de 21 semaines, Mme Daigle, 21 ans, n'a plus que trois semaines devant elle pour mettre fin à sa grossesse, advenant une décision favorable de la Cour suprême.

Les établissements de santé du Québec ne pratiquent pas d'avortement après 20 semaines de gestation, à moins que la vie de la femme soit en danger. Mais aux États-Unis, cette limite est de 24 semaines.

L'avocat de M. Tremblay, Me Kelada, a fait savoir hier qu'il n'avait pas l'intention de s'opposer à l'audition des deux requêtes présentées par Me Bédard, pour permission d'en appeler et faire lever l'injonction, en autant qu'elles soient entendues rapidement.

«Je serais très heureux que la Cour suprême se mette à la critique suscitée par le jugement de la Cour d'appel. Mais il ne faudrait pas que l'audition de la cause dépasse les 24 semaines de grossesse de Mme Daigle. Autrement le débat devient théorique puisque celle-ci ne peut plus se faire avorter ni au Québec, ni aux États-Unis», a-t-il déclaré.

De son côté, l'avocat de Mme Daigle, Me Bédard, a indiqué qu'il aurait l'appui d'un groupe de juristes représentant une association de femmes canadiennes pour plaider la cause de sa cliente devant la Cour suprême.

«Nous allons contester le jugement de la Cour d'appel en nous basant sur le fait que deux des cinq juges nous ont donné raison sur tous les points que nous avons soumis», a expliqué Me Bédard, joint au téléphone par *La Presse*, à son bureau de Val-d'Or.

«Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans le jeu qui consiste à prouver que ma cliente est mentalement instable ou physiquement inapte. Ou les femmes ont le droit à l'avortement sur demande ou elles ne l'ont pas», a-t-il précisé.

Conscient que la Cour suprême avait accepté de le rencontrer et de fixer la date des procédures dans des délais extraordinaires, Me Bédard a ajouté: «Je crois qu'on prend en considération le fait que ce qui arrive à ma cliente peut arriver à n'importe quelle femme au Québec».

Les honoraires d'avocats

En ce qui a trait aux honoraires d'avocats, Me Bédard, âgé de 34 ans, a fait savoir que sa cliente avait un mandat de l'aide juridique, étant donné qu'elle est sans emploi depuis la fin du mois de juin.

«Je ne fais pas ça pour l'argent, a-t-il dit, mais bien parce que j'estime que ma cliente a des droits et qu'il est de mon devoir de les défendre».

Me Kelada a indiqué, pour sa part, que les honoraires chargés à son client ne dépassaient pas \$2 000. Normalement, un dépôt

de \$5 000 est exigé pour plaider une cause devant la Cour suprême. Mais dans ce cas-ci, Me Kelada n'a pas l'intention de demander une avance à son client.

«Nous sommes un petit bureau de quartier pas un somptueux bureau de la Place Ville-Marie», a lancé l'avocat de 55 ans, en ajoutant qu'il attendait depuis trop longtemps le moment de plaider une cause comme celle-ci pour laisser filer l'occasion.

On sait, par ailleurs, que son client a demandé et obtenu \$850 de l'organisme Pro-vie, Campagne Québec Vie, pour l'aider à payer une partie de ses frais.

Mme Daigle a aussi reçu des offres de la part de mouvements Pro-choix.

Amour de sa famille

Joint au téléphone par *La Presse* à Chibougamau, le père de Mme Daigle, M. Florent Daigle, s'est dit très déçu par la décision de la Cour d'appel. «Je me dis qu'il arrive même à des juges de se tromper, a-t-il laissé tomber. Tout ce qu'il nous reste c'est la Cour suprême».

M. Daigle, 58 ans, est d'avis que si le plus haut tribunal du pays maintient la décision de la Cour d'appel, sa fille devra garder le bébé.

«Mais, ajoute-t-il, je vais respecter son choix. Chantal est une bonne petite fille et je veux qu'elle sache qu'elle va toujours avoir l'affection, la tendresse et l'amour de sa famille, peu importe sa décision.» □

OXDON

Oxdon majeure son offre de \$3

trois premiers groupes en offrant des garanties écrites aux Travaillistes unis de l'alimentation et du commerce (TUAC). Nous voulons maintenant satisfaire les exigences des actionnaires minoritaires», a-t-il dit. Les TUAC préfèrent d'ailleurs l'offre du groupe ontarien à celle du tandem Socanav-Caisse de dépôt et placement.

Du côté de Socanav et de la Caisse, le porte-parole, M. Michel Leclerc, affirme que le partenariat québécois n'avait pas à se lancer dans une surenchère. Il précise que Socanav et la Caisse déposeront leur offre avant la date limite fixée au 31 juillet aux conditions déjà énoncées.

Si tel était le cas, Socanav et la Caisse obtiendraient automatiquement le bloc de contrôle de Steinberg — 52 p. cent des actions ordinaires — détenu par les héritiers de Sam Steinberg.

Les conseillers financiers du conseil d'administration de Steinberg, ScotiaMcLeod, ont déjà souligné que l'offre d'Oxdon de \$50 par action de classe A était «inadéquante» alors que l'offre de \$75 par action ordinaire était «adéquante».

Les offres modifiées d'Oxdon ont été postées hier. L'offre, qui devait expirer le 2 août, sera prolongée jusqu'au 11 août.

D'autre part, Socanav rencontre des difficultés à réussir son

montage financier. Le gouvernement du Québec a demandé à la Société de développement industrielle du Québec, une agence gouvernementale, de se précipiter à la rescousse de Socanav pour lui permettre d'acheter Steinberg.

Selon le vice-président exécutif de la SDI, M. Yvon Marcil, une entente était sur le point d'être signée hier soir. Aussi, la SDI consentira un prêt participatif de \$50 millions pour un terme de dix ans à Socanav, sous forme de dette subordonnée. Le remboursement du capital et des intérêts ne sera pas exigé au cours des trois premières années du prêt.

En outre, la SDI obtient une option d'achat d'actions qu'elle pourra lever au cours de la durée du prêt, c'est-à-dire au cours des dix prochaines années. «Nous avons négocié un prêt selon les conditions du marché. Il ne s'agit pas d'une subvention déguisée», a assuré M. Marcil.

Toutefois, M. Marcil ajoute que l'intervention de la SDI dans le dossier a été motivée par le conseil des ministres, qui a adopté un décret autorisant la SDI à investir dans Socanav le 19 juillet. Ce n'est donc pas à l'initiative de la SDI qu'un prêt a été négocié avec Socanav.

«Nous avons reçu du conseil des ministres le mandat d'octroyer un prêt participatif de \$50 millions à Socanav. Le rôle de la SDI se limite à négocier les termes et conditions du prêt. Si vous voulez discuter des raisons profondes qui ont conduit à l'octroi du prêt, adressez-vous au gouvernement», a déclaré M. Marcil à *La Presse*.

L'offre d'achat du tandem Oxdon-Caisse de dépôt prend ainsi de plus en plus l'allure d'une nationalisation déguisée. Après la Caisse de dépôt et placement du Québec, c'est la SDI qui doit avancer des fonds pour permettre à Socanav de présenter une offre publique d'achat pour Steinberg.

Selon l'analyste Ross Cohen de Lévesque, Beaubien, Geoffrion, l'intervention de la SDI suggère que Socanav n'a pas réussi à lever des fonds privés. Les investisseurs jugeraient l'aventure de Socanav trop risquée.

Du côté du cabinet du premier ministre Bourassa, on rejette l'idée qu'il s'agit-là d'une nationalisation déguisée des actifs de Steinberg. L'attaché de presse du premier ministre, M. Ronald Poupard, souligne que la «SDI représente un levier économique qui permet à des entreprises québécoises d'aller de l'avant avec leurs projets d'investissement. Quant à la Caisse de dépôt, son objectif est de prendre possession du parc immobilier de Steinberg».

Le porte-parole de Socanav, M. Serge Laclerc, a refusé de commenter l'entrée en scène de la SDI. □

BPC

Un transformateur géant contenant des BPC saute

risque par contre de causer de sérieux inconvénients dans les quartiers qu'il a survolés pendant près de deux heures. M. Lussier a précisé qu'à l'est du poste Longue-Pointe, enfoncé par le vent qui rabattait le panache vers le sol, des dépôts de suie «vont sans doute polluer».

«Toute émanation de suie est un dommage à l'environnement», a-t-il admis, pressé de questions par des journalistes.

Ces révélations ont été faites près de deux heures après que le feu ait été maîtrisé par les pompiers. Car sur les lieux, il a fallu attendre plus d'une heure et demie après le début de l'incendie pour que la concentration probable des BPC du poste Longue-Pointe soit connue.

À tel point que pendant un moment, l'évacuation de l'hôpital psychiatrique Louis-Hippolyte-Lafontaine, située à proximité, a été envisagée. Le directeur général de l'hôpital, le docteur Jacques Nolet, a affirmé que le personnel avait été avisé de préparer «physiquement et psychologiquement» les 2 000 patients à une évacuation. Toutes les fenêtres de l'hôpital ont été fermées pour empêcher la fumée de pénétrer dans l'établissement.

«À ce moment-là, certains de nos patients ont ressenti un certain stress», a dit le docteur No-



Des débris de toutes sortes et des automobiles écrasées forment une piste sinistre aboutissant à l'épave calcinée du DC-10 qui s'est écrasé hier à Tripoli.

PHOTO AP

let. Mais l'ordre d'évacuation n'a finalement jamais été donné.

Selon des bribes d'informations, certaines personnes ont été coincées dans des ascenseurs lorsque le courant a manqué, au moment où le transformateur a explosé. Mais selon le médecin, tout s'est bien passé à l'hôpital psychiatrique.

Finalement, seuls les clients du motel situé juste devant le poste Longue-Pointe ont vécu les désagréments d'une évacuation temporaire.

Deux heures d'arrosage inutile

Les flammes ont fait rage pendant deux bonnes heures. Des flammes grimpant à près de dix mètres, par moments, au-dessus de l'énorme masse grise du transformateur, ainsi que dans le bassin de récupération et sur le terrain des alentours. Par moments, il était difficile de s'approcher à plus de 20 mètres du brasier tant il s'en dégageait de chaleur.

Le panache de fumée, très noir, était rabattu au sol par un fort vent nord-est et était visible de très loin aux alentours.

Les pompiers de la Ville de Montréal ont arrosé les flammes pendant près de deux heures, vainement, avant qu'une mousse spéciale, baptisée *Lorcon*, soit finalement utilisée vers 20h.

Cette mousse, utilisée pour ces cas extrêmes et pour éteindre le feu à bord des avions, a eu un effet immédiat. Il a suffi de 15 minutes d'arrosage pour que les flammes disparaissent tout à fait.

D'autre part, toute l'eau utilisée par les pompiers devra être récupérée puisqu'elle est maintenant contaminée. M. Lussier a assuré que deux camions-pompes s'employaient déjà à la récupérer. Le nettoyage du poste se poursuivra aujourd'hui.

Enfin, M. Guy Lafortune, du service des incendies de la Ville de Montréal, a précisé que les équipements poreux utilisés par les pompiers, aussi bien les boyaux d'arrosage que leurs gants et leurs imperméables, devront être «évalués» avant de servir à nouveau à cause du risque de contamination. Les équipements jugés contaminés seront détruits, a-t-il assuré.

20 000 abonnés dans l'obscurité, ce matin

L'explosion de ce transformateur ainsi que la mise hors service de deux autres des cinq transformateurs identiques du poste Longue-Pointe, a plongé 27 000 abonnés dans l'obscurité, dans un quadrilatère délimité au nord par le boulevard Rosemont et la rue Notre-Dame, entre les rues Lacordaire et George V, à Montréal-Est. Même les feux de circulation ne fonctionnaient plus.

Le vice-président d'Hydro-Québec pour la région Saint-Laurent, M. André Lavoie, a déclaré que 2 000 clients prioritaires (hôpitaux, services publics) ont été réalimentés dès 21h. Toutefois, pour la grande majorité des abonnés résidentiels, 20 000 foyers, M. Lavoie espérait «au mieux» qu'ils auraient du courant à nouveau dans la matinée.

M. Marcel Lussier avait précisé sur les lieux de l'incendie que des circuits de distribution ont été endommagés par les flammes et qu'il faudrait sans doute un bon moment avant de pouvoir rétablir le service via d'autres postes de distribution.

M. Lavoie n'a pu préciser hier combien de temps le poste Longue-Pointe demeurera hors service.

La cause de l'explosion du transformateur n'était pas non plus précisée, hier. Les gens d'Hydro-Québec ont d'abord émis l'hypothèse, probable, qu'il ait été frappé par la foudre au cours du petit orage qui a frappé Montréal précisément à l'heure où le transformateur explosait.

L'hypothèse d'une défectuosité n'est toutefois pas écartée.

Ce type de transformateur, haut comme une maison unifamiliale et large comme trois ou quatre automobiles, a pour fonction

de transformer le courant de haute tension de 120 000 volts en courant de moyenne tension de 12 000 volts pour l'alimentation normale. □

DC-10

Un DC-10 s'écrase à Tripoli

dans la capitale libyenne, parce que les corps ont été entièrement carbonisés.»

L'attaché, qui s'est simplement identifié sous le nom de «Mr Chun», a ajouté que l'accident était survenu à 7h30 du matin. «Le brouillard était intense, a-t-il dit. Nous ignorons pour l'instant si le pilote a commis une erreur ou si la tour de contrôle a commis une erreur, mais il ne semble pas y avoir eu de défaillance mécanique, et certainement pas d'attentat.»

Pour sa part, un porte-parole de l'ambassade du Canada à Rome a fait savoir qu'aucun Canadien ne semblait s'être trouvé à bord.

Le train d'atterrissage du DC-10 de la Corean Air a heurté deux maisons et plusieurs automobiles avant que l'avion ne se coupe en trois sections, à un kilomètre environ de l'aéroport, précise l'agence de presse officielle libyenne JANA, qui ajoute que 110 personnes ont été hospitalisées.

Les autorités sud-coréennes ont indiqué que 172 des passagers du vol 803, qui venait de Séoul, étaient des Sud-Coréens qui revenaient de vacances en Corée et retournaient à leurs postes, dans trois sociétés sud-coréennes — Hyundai, Daewoo et Dongm-Ah — engagées dans des projets de construction en Libye.

Par ailleurs, sept Libyens et trois Japonais figurent parmi les survivants, de même que les 18 membres d'équipage.

Selon JANA, l'accident a pu être dû à une erreur de manoeuvre et de jugement du pilote, qui avait été averti du brouillard enveloppant l'aéroport, au-dessus duquel la visibilité était limitée à 300 mètres.

L'agence souligne qu'il est du ressort du pilote, selon les conventions internationales, de décider ou non d'atterrir («To land or not to land») est une parodie de Hamlet qui fait partie du vocabulaire de tous les pilotes de ligne). Les conditions météorologiques adverses qui régnaient sur Tripoli avaient été transmises quelques instants plus tôt à un pilote des lignes soviétiques Aeroflot, qui avait alors choisi de détourner son appareil sur Malte.

Plusieurs survivants ont relaté que quelques instants avant la catastrophe, le commandant de bord leur avait fait savoir que l'avion atterrirait dans quelques minutes. Puis, ils entendirent soudain le train d'atterrissage heurter le toit de plusieurs maisons, et dix secondes plus tard, l'appareil s'écrasait au sol et se coupait en trois sections.

La télévision italienne montrait hier soir la queue du DC-10, intacte, ainsi que des secouristes transportant des corps recouverts de draps et les pompiers arrosant les ruines fumantes de l'appareil.

Le pilote, Kim Ho-Jung, 54 ans, aurait déclaré peu après l'accident: «L'aéroport était masqué par un épais brouillard lorsque j'ai effectué mon approche, et j'ai perdu tout contact avec la tour de contrôle 15 minutes avant l'écrasement».

Le vol 803 avait fait escale à Bangkok, Thaïlande et Djeddah, Arabie saoudite, avant de poursuivre sa route vers Tripoli.

Il s'agit du deuxième accident survenu à un DC-10 en huit jours: le 19 juillet, un trimoteur du même type de la United Airlines s'est écrasé sur l'aéroport de Sioux City, Iowa, causant la mort de 111 de ses 296 occupants. □

Avortement: pas de panique dans les CLSC

MARTHA GAGNON

■ Pas de panique dans les cliniques d'avortement des CLSC. Selon les responsables interrogés par *La Presse*, la semaine s'est déroulée normalement, les avortements qui étaient prévus ont été pratiqués, la demande n'a pas été plus forte qu'à l'habitude et peu de rendez-vous ont été annulés.

Il n'y a qu'au Centre de santé des femmes de Montréal où on s'explique mal que plusieurs rendez-vous ait été annulés. Mercredi, le jour de la décision de la Cour d'appel, cinq avortements sur 10 ont été annulés pour des raisons inconnues.

Infirmière, Lise Gratton, trouve cela tellement inhabituel qu'elle se demande si ce n'est pas une tactique de manipulation de certains membres de Pro-Vie. «On a déjà vu ça dans les cliniques Morgantaler», dit-elle.

■ CLSC de Montréal-Nord, Louise Lemieux, infirmière elle aussi, affirme que la semaine s'est déroulée dans le calme. Elle ne croit pas que l'affaire Daigle puisse influencer les femmes qui ont l'intention de se faire avorter. «Chaque femme a son histoire, chaque femme est un cas bien particulier.» Elle comprendrait mal que toutes les femmes s'identifient à Chantal Daigle. «C'est un cas exceptionnel qui, j'espère, demeurera exceptionnel.»

■ Gisèle Saint-Germain, travailleuse sociale au CLSC Hochelaga-Maisonneuve, partage cet avis. «La décision de la Cour d'appel ne devrait pas modifier la décision d'une femme qui est décidée à se faire avorter.» Comme

d'autres, elle explique que la violence conjugale figure souvent parmi les raisons qui motivent une telle décision. «Mais ce n'est pas la seule, il y en a des dizaines d'autres. En fait, il y a autant de raisons qu'il y a de femmes.»

D'après ces personnes, les femmes avouent rarement qu'elles sont victimes de violence. «Nous n'avons pas à leur demander les raisons de leur geste. Ce choix n'appartient qu'à elles», dit Mme Lemieux.

Comme dans la majorité des endroits, la clinique d'avortements du CLSC Centre-sud a vécu une semaine comme les autres, d'après Claudette Fournier, infirmière. Elle ajoute que plusieurs femmes décident de se faire avorter lorsqu'elles se séparent de leur conjoint et se retrouvent démunies, incapables de faire face à tous les besoins.

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9h à 18h;

■ à Montréal: Expos-Roger Savard, en collaboration avec les épouses des joueurs de l'équipe des Expos de Montréal, Stade olympique, Arrêt-Court Labatt, Niveau 200, de 10h à 17h30.

La Quotidienne à trois chiffres 905
à quatre chiffres 5620



30-5-01

Vendredi 28 juillet 1989

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	7	22	Dégagement
Outaouais	8	24	Dégagement
Laurentides	8	24	Dégagement
Cantons de l'Est	10	24	Av. Dégag.
Manicoué	13	26	Av. Dégag.
Québec	10	24	Av. Dégag.
Lac-Saint-Jean	8	24	Av. Dégag.
Rimouski	11	22	Nuag. av.
Gaspésie	10	22	Nuag. av.
Bas-Comeau	10	21	Nuag. av.
Sept-Îles	10	21	Nuag. av.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	21	
Edmonton	15	28	
Regina	11	19	
Winnipeg	13	22	
Toronto	22	30	
Fredericton	19	33	
Halifax	—	—	
Charlottetown	19	31	
Saint-Jean	14	25	

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	14	24	N.-Orléans
Buffalo	21	26	Pittsburgh
Chicago	23	34	S. Francisco
Miami	25	32	Washington
New York	25	32	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	—	—	—
Athènes	—	—	—
Acapulco	—	—	—
Berlin	—	—	—
Bruxelles	—	—	—
Buenos Aires	—	—	—
Copenhague	—	—	—
Genève	—	—	—
Hong Kong	—	—	—
Le Caire	—	—	—
Lisbonne	—	—	—
Londres	—	—	—
Madrid	—	—	—
Moscou	—	—	—
Mexico	—	—	—
Oslo	—	—	—
Paris	—	—	—
Rome	—	—	—
Séoul	—	—	—
Stockholm	—	—	—
Tokyo	—	—	—
Trinidad	—	—	—
Vienne	—	—	—

Vendredi 28 juillet 1989

Tout avait été prévu pour évacuer Louis-H. Lafontaine

RICHARD FORTIN

■ Tout était prêt hier pour évacuer les malades des pavillons Louis-Riel et Pierre-Bédard de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine, à la suite de l'incendie d'un transformateur contenant des BPC au poste Longue-Pointe, d'Hydro-Québec, situé à proximité.

Ce n'est que vers 22 h, soit plus de deux heures après l'extinction complète des flammes, que les autorités ont pris la décision de ne pas procéder à l'évacuation des patients.

Une trentaine d'autobus de la STCUM et une vingtaine d'ambulances d'Urgence Santé ont attendu toute la soirée dans la cour arrière. Tous les autobus en disponibilité avaient été détournés sur l'hôpital.

Dans le bâtiment principal du centre psychiatrique, les responsables de l'institution, des superviseurs d'Urgence Santé et des directeurs du service des pompiers ont discuté pendant plusieurs heures de la possibilité de transporter les malades vers la base militaire de Longue-Pointe, située à proximité.

Selon M. Jerry Nelson, préposé aux bénéficiaires, tous les préparatifs avaient été faits au cas où l'évacuation serait nécessaire.

« Nous avons ramené les patients dans leurs départements, nous leur avons mis des bracelets aux poignets pour pouvoir les identifier et nous avons préparé

les médicaments. Tout s'est passé dans le calme. Je ne crois pas qu'il y ait eu d'incidents. »

Une épaisse fumée noire s'est abattue sur l'hôpital vers 18 h. Simultanément, une panne d'électricité a touché tout le complexe hospitalier. Toutes les fenêtres ont été fermées pour prévenir la contamination, mais vers 20 h, une odeur persistante de goudron flottait dans les pavillons.

Une équipe de la compagnie Sanivan est arrivée vers 20 h 30 pour faire des prélèvements d'échantillons d'air sur le terrain.

« Nous faisons ça par acquit de conscience, a assuré Alain Sauriol, chargé de projet. Dans un espace ouvert, une concentration de 144 parties par million à la source n'est pas dangereuse. »

Malgré tout, la situation était considérée comme grave à en juger par l'attitude des autorités, visiblement nerveuses.

Le service de sécurité interdisait l'accès à l'hôpital aux journalistes. Autour des bâtiments, des équipes patrouillaient pour en chasser les curieux.

Le docteur Gaétan Carrier, du département de santé communautaire de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, spécialiste en contamination par les BPC, a affirmé hier qu'après une visite de l'hôpital, il a constaté que les mesures nécessaires avaient été prises, même si les risques de contamination étaient infimes.

« L'évacuation n'était pas nécessaire », a-t-il conclu.



Les pompiers ont utilisé de la mousse chimique pour éteindre le feu qui s'était déclaré dans un transformateur vers 18 h, au poste Longue-Pointe, dans l'est de la ville. Le transformateur renfer-

mait entre 10 000 et 15 000 gallons d'huile contenant 144 parties par million de BPC

PHOTO JACQUES NADEAU, La Presse



De nombreux autobus étaient disponibles pour évacuer les malades de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine.

PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

La victime d'un meurtre gisait sur la voie ferrée

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ La police cherche toujours l'identité de la victime du 54^e meurtre de l'année, un adolescent âgé d'environ 15 ans, dont le corps a été trouvé sur les rails du Canadien Pacifique, sous le viaduc de la rue Sherbrooke, à la hauteur de Wurtele, dans le quartier Hochelaga.

Le cadavre a été trouvé vers 5 h 35 hier matin, par un cheminot du CP.

La police croit que la victime est morte étranglée à l'aide d'un cordonnet ou d'un lacet, à cause des marques qu'elle porte au cou.

Le vol pourrait être l'un des motifs du crime, puisque aucun papier ni effet personnel n'ont été retrouvés sur le cadavre. L'hypothèse d'un accident de train a été catégoriquement rejetée, bien que le corps du défunt ait été trouvé étendu directement sur les rails.

L'identité de la victime reste un mystère. Le jeune homme était vêtu d'un short gris, d'un chandail blanc avec un imprimé à l'emblème du groupe rock Pink Floyd et de souliers de cuir noir à semelle gommée. Il portait aussi des fausses semelles orthopédiques de plastiques rouges.

De race blanche, il avait les yeux bruns, les cheveux châtain tirant sur le roux, mesurant environ 1,65 mètre et pesait environ de 48 kilos.

Une autopsie a été effectuée et a permis de déterminer que le dé-

cès est probablement survenu en fin de soirée, mercredi.

C'est le chauffeur d'une locomotive du CP qui a aperçu le corps et averti la police une fois rendu à la gare de triage. Selon un agent de police du CP, le chauffeur a d'abord cru que l'adolescent s'était endormi sur les rails.

On ne connaît pas encore les motifs du crime mais il est certain que l'endroit où le corps a été trouvé est fréquenté par des amateurs de graffiti.

Le tunnel passant sous le viaduc de la rue Sherbrooke est en effet couvert de dessins et d'écrits effectués à l'aide de peinture en aérosol. Les marques orangées semblent avoir été inscrites par les membres d'un groupe nommé les « Night Warriors ». Des marques jaunes et blanches les côtoient ou encore les recouvrent et pourraient avoir été faites par des groupes rivaux. Les plupart des dessins et des propos sont de nature sexuelle.

Selon M. Durocher, il n'est pas rare de voir des bandes de jeunes rôder dans les environs la nuit venue. La nouvelle loi sur les chemins de fer ne prévoit rien pour les personnes qui s'aventurent le long des rails. Une anomalie juridique, explique le jeune agent, qui affirme qu'avant la réforme, cela était formellement interdit et passible d'une amende.

La police invite toute personne pouvant aider l'identification de la victime à communiquer avec la détective Giroux, Fuller ou Lachapelle de la section des homicides de la police de la CUM.

10 000 marcheurs appuient Chantal

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Plus de 10 000 personnes, des femmes, beaucoup de femmes, mais aussi des hommes et des enfants, de toutes les races et de toutes les langues ont marché hier soir dans les rues de Montréal pour exiger que les gouvernements garantissent une fois pour toutes le droit déjà acquis des femmes à l'avortement.

Malgré la pluie, une fausse nouvelle d'annulation à la radio et les vacances de la construction, les participants se sont donc massés en grand nombre pour former un cortège qui est parti vers 19 h 20 du Centre de santé des femmes, à l'angle des boulevards Saint-Joseph et Saint-Laurent.

La police attendait de 5 000 à 6 000 personnes, elle en comptait plus de 10 000 à 20 h 30.

Marcheurs et marcheuses ont donc emprunté le boulevard Saint-Joseph et ont ensuite bifurqué rue Saint-Urbain jusqu'à Rachel vers le parc Jeanne-Man-

ce. Le cortège s'est arrêté vers 20 h 45 devant le kiosque du parc où diverses femmes ont pris la parole.

Andrée Côté, porte-parole de la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit qui organisait la manifestation, a rappelé l'urgence de la situation, suite à la décision de la cour d'appel du Québec de maintenir l'injonction interdisant à Chantal Daigle de se faire avorter.

La syndicaliste, Madeleine Parent, a condamné vertement la décision des trois juges « formés à l'époque de Duplessis ».

Juanita Westmoreland, présidente du Conseil des communautés culturelles a aussi pris la parole au nom des femmes de toutes races et de toutes couleurs, afin d'exhorter les leaders sociaux à accorder aux femmes le respect de leurs droits sur leurs corps et leur intégrité.

Nicole Brossard, poète et auteure a, elle aussi, condamné la décision des juges de la cour d'appel et a tenu à souligner

qu'il était faux de croire que les opposants à l'avortement se battent pour les droits du fœtus.

Selon elle, ces opposants se battent au nom « du père, du fils et du saint-esprit », pour que les femmes « redeviennent des servantes ». En essayant d'empêcher les femmes de contrôler leurs corps, ils disent aux femmes qu'ils les prennent pour des « irresponsables, des nymphomanes et des insignifiantes », a affirmé Mme Brossard.

Elle ajouta que tout gouvernement qui appuyerait une telle position poserait ainsi un vote de non confiance à l'égard des femmes et deviendrait donc un « ennemi politique ».

L'auteure Denise Boucher a quant à elle exhorté les femmes à la désobéissance civile. « Nous réclamons que justice soit rendue. Sinon, nous continuerons au nom de notre liberté à vous désobéir. Nous désobéirons. Jusqu'à ce que nous ayons accès gratuitement à la santé, à la sécurité et à la liberté », affirme-t-elle.

De nombreuses autres personnalités du monde artistique et politique étaient présentes, telles Mmes Marie-Claire Séguin, Lucie Pepin et Pauline Marois. Le docteur Henry Morgentaler était aussi là « pour appuyer les femmes et les aider à être vigilantes face aux réactionnaires qui veulent les priver de leurs droits acquis ».

« Maternité un choix, avortement un droit », « Pour l'avortement libre et gratuit », « C'est pas aux juges de décider de nos vies, de nos maternités », scandaient les participants durant la marche. Plusieurs portaient des ceintres et des broches à tricoter pour rappeler les méthodes cauchemardesques utilisées pour effectuer des avortements, à l'époque où ils étaient interdits dans les hôpitaux et les cliniques.

Un homme a essayé de perturber l'événement en lançant des condoms sur les manifestants, criant qu'en les utilisant personne n'aurait besoin d'avortement. « Ta gueule Jean-Guy ! », lui a répondu la foule furieuse, qui a vite étouffé ses cris.



Plus de 10 000 personnes ont marché dans les rues de Montréal hier soir pour demander aux gouvernements de garantir aux femmes le droit à l'avortement.

PHOTO RICHARD GODIN, La Presse

LA SUPERGRILLE DE L'ÉTÉ



100 PRIX À GAGNER

15 dictionnaires Petit Robert 1
15 dictionnaires Petit Robert 2
30 dictionnaires des difficultés du français
40 T-shirts « J'ai réussi »

Les gagnants des dictionnaires recevront également un T-shirt

DANS LE TABLOÏD SPORT DE

La Presse

LUNDI

EN COLLABORATION AVEC

DICOROBERT



M. Yvan Durivage dans son champ crevassé par la sécheresse. PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Une brève ondée vient redonner espoir aux producteurs de maïs

GEORGES LAMON
ST-EDOUARD-DE-NAPIERVILLE

■ Dans l'immense champ de maïs au sol crevassé par la sécheresse, les feuilles à moitié sèches des plants se recroquevillent, brûlées par un soleil qui fait le désespoir des agriculteurs.

« Il est grandement temps qu'on ait de l'eau sinon d'ici une semaine on pourrait avoir de gros dommages, avoue Yvan Durivage, producteur de maïs-grain, de céréales et de haricots à Saint-Edouard-de-Naperville, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Montréal. Je m'attends à une diminution d'environ 25 p. cent de la récolte et surtout des épis plus petits. Depuis que je suis ici (1965) je n'ai jamais vu un temps si chaud et si sec d'été aussi longtemps, renchérit l'homme à forte carrure et apparemment accueillant. C'est n'est pas encore le désespoir, mais s'il ne pleut pas d'ici le 15 août, ça va devenir sérieux. Pour bien faire il nous faudrait une journée complète de pluie. Pas de grêle, ce serait pire que la sécheresse. »

Hier pourtant vers 17 h 30, son vœu avait été exaucé en partie. L'horizon lourd d'humidité s'était rapidement chargé de gros nuages déversant enfin une ondée salvatrice. Un météorologue avait d'ailleurs annoncé pour la soirée et la nuit de forts orages localisés au nord du Saint-Laurent apportant d'importantes ondées. Suivis d'un dégellement avec du temps plus sec et une température de saison (environ 26 °C). Mais pour M. Durivage, quelques averses ne suffiraient pas pour entretenir son espoir, même s'il n'est pas de nature pessimiste.

Un porte-parole de l'Union des producteurs agricoles (UPA) ne cachait pas, hier à La Presse, que partout on manquait d'eau.

« Ça n'a rien de catastrophique pour le moment, notait M.

Gilbert Lavoie, de la Fédération du maïs-grain. La situation de la sécheresse du maïs est tout de même localisée. Si nous n'avons pas de pluie dans 48 heures on pourra vraiment parler de problèmes sérieux. »

A la Régie de l'Assurance-récolte, une porte-parole, Mme Nicole Plante, parlait de « pire année de sécheresse, surtout pour le maïs-grain, au Québec ». On estime à environ 2500 le nombre de producteurs de maïs-grain dans un rayon de 100 km de la région de Montréal.

Chez les Durivage on est producteur agricole de père en fils depuis quatre générations. Aujourd'hui, Yvan Durivage cultive 210 hectares de maïs-grain, 55 de céréales (blé orge,avoine) et 35 de légumes (haricots). C'est devenu une petite entreprise qui outre les deux fils Durivage, compte deux employés à plein temps.

Dans un autre champ qu'il nous fait visiter, les épis d'orge cadette poussaient comme s'ils étaient atteints de nanisme: « Ils devraient être deux fois plus hauts », assure M. Durivage. Pendant qu'ailleurs les betteraves maigrichones tentaient tant bien que mal de survivre dans un sol fortement crevassé. « Je n'ai jamais vu de crevasses aussi prononcées, admettait M. Durivage en plongeant la moitié de sa main dans le sol. Pourtant, nous avons un type de sol sablonneux, qui ne se prête pas à des crevasses, ajoutait-il. On dirait que d'année en année on a des périodes de plus en plus longues de sécheresse. »

Quant à sa production de haricots qu'il vend au marché central de Montréal, il estime que cette année la sécheresse a aussi influé sur la qualité du produit: le haricot est sec à l'intérieur.

Mais M. Durivage ne se décourage pas pour autant, la vie de producteur agricole est ainsi faite: à la merci du climat. Mais comme il dit: « Dame nature peut venir corriger ça. »

Un front froid ralentit la marche des feux de forêt au Québec

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Avec un front froid qui balayait la province à partir d'hier, apportant des pluies sur quelques régions privilégiées, la progression des feux de forêt au Québec avait tendance à ralentir. Il pleuvait sur la Côte-Nord, et sur le principal brasier encore hors contrôle hier matin, à 50 km au sud de Roberval. 200 hectares avaient été atteints à cet endroit.

À 70 km au sud de Chicoutimi, un feu non contrôlé hier était considéré comme contenu. Et après les précipitations de la nuit dernière sur les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue, l'indice de danger considéré comme modéré avait fait lever l'interdiction des feux à ciel ouvert décrétée lundi dernier.

Partout ailleurs dans la province, l'interdiction était maintenue. Les orages prévus, et leurs effets contradictoires de précipitations

benéfiques ou de foudres incendiaires, amenaient aussi des turbulences qui rendent impossible l'intervention des avions citerne. Les deux ou trois avions dépêchés au-dessus du feu de la région de Roberval sont revenus à leur base, la pluie les a remplacés.

Nicole Demers, du Centre de coordination de la lutte contre le feu du ministère de l'Énergie et des Ressources signalait hier soir qu'il pleuvait sur la Côte-Nord, mais que plus au sud, quatre ou cinq feux étaient signalés, à Stoneham, dans la Vallée de la Jacques Cartier, à Baie Sainte-Catherine.

Dans la Vallée de la Jacques Cartier, un avion a effectué douze largages, mais il ne s'agit que d'un incendie d'étendue restreinte.

Nicole Demers a répertorié 134 feux en activité, dont 106 dans la zone sud, c'est-à-dire au sud de Chibougamau et la Baie James. La situation d'urgence extrême dans ces

régions pourrait se transformer rapidement au gré des précipitations attendues.

Depuis le début de l'été, on a enregistré 729 feux contre 1131 l'an dernier à la même époque, en 1988, alors que 6280 hectares étaient touchés. Cette année, on n'a enregistré que 5537 hectares de brûlés, mais il faut soulever encore une fois que de ce chiffre, 3800 hectares sont constitués par le feu au nord de Baie Comeau, aujourd'hui totalement maîtrisé. Donc dans l'ensemble, la saison 1989 a été beaucoup moins dommageable que celle de l'an dernier.

Les régions les plus touchées cette année ont été celles du Québec-Mauricie, du Saguenay Lac-Saint-Jean, et de la Côte-Nord. Si 1988 avait été une année plus onéreuse que la moyenne du fait des feux de forêt, avec un total de dépenses dépassant \$8 millions, les dépenses effectuées jusqu'à aujourd'hui, \$3932000, semblent être nettement au-dessous de la moyenne.



De la dynamite dans les ordures

RICHARD FORTIN

■ Une trentaine de bâtons de dynamite ont été découverts hier par la police de Saint-Hubert dans un conteneur à ordures se trouvant derrière un atelier d'usinage situé au 1436, rue Soucy. Appelés sur les lieux vers 10h par un informateur anonyme, le lieutenant Pierre Turgeon et l'inspecteur Vincent Ardisson ont trouvé les explosifs dissimulés sous des tôles et enveloppés dans une taie d'oreiller. Les policiers ont aussitôt fait évacuer une douzaine de personnes travaillant dans deux immeubles voisins et établir un périmètre de sécurité. L'escouade technique de la Sureté du Québec a procédé rapidement au transbordement de la caisse d'explosif dans un camion blindé.

Selon le lieutenant Turgeon, la charge explosive était suffisamment puissante pour endommager gravement les deux édifices. Cependant les bâtons de dynamite à usage industriel n'étaient pas munis de détonateur, ce qui les rendaient pratiquement inoffensifs.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Détenu à Parthenais, Papalaskaratos est mort d'un sevrage trop brusque de valium

CAROLINE MONTPETIT

■ Spiros Papalaskaratos, mort le 27 septembre 1987 à l'Établissement de détention de Montréal, est décédé d'un sevrage trop brusque de valium.

C'est ce que conclut le rapport du coroner Anne-Marie David, rendu public hier.

L'homme de 42 ans consommait quotidiennement au moins 30 mg de valium avant d'être in-

carcéré pour deux mois pour un délit mineur.

Dans les jours précédant son décès, en prison, M. Papalaskaratos avait ingurgité des doses importantes de sirop pour la toux et d'aspirine pour calmer les convulsions qui l'animait.

Il était particulièrement agité le soir de sa mort. Le délire l'avait assailli et il prétendait vouloir aller travailler en plein cœur de la nuit.

Il semble que les employés de l'infirmerie n'aient pas su identi-

fier tout de suite la nature de son mal.

M. Papalaskaratos a été trouvé mort au petit matin, étalé sur le plancher devant la porte de la cellule d'isolement de l'infirmerie.

Parmi ses recommandations, la coroner note, entre autres, la nécessité de surveiller étroitement les détenus hospitalisés en cellule isolée.

Elle demande également que l'on prenne obligatoirement les signes vitaux d'une personne avant d'établir un diagnostic ou la mise en oeuvre d'un traitement.

Avec l'alcool, les tranquillisants constituent la drogue dont le sevrage brutal est le plus dangereux.

Dans le cas de M. Papalaskaratos, le décès a été précipité par de l'hypertension et de la congestion pulmonaires, et s'est conclu par l'arythmie et l'arrêt cardiaque.

« C'est difficile de savoir à l'avance qui va réagir mal à un sevrage de ce genre. Cela dépend beaucoup de son degré d'intoxication de la personne et de son état de santé », ajoute Dr Suzanne Brissette, du centre de désintoxication de l'hôpital Saint-Luc.

Bientôt
SKI BANG!!!
La plus grande vente de
SKIS
CHEZ
OBERSON

conseil de presse du québec
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)
FONCTIONS:
— travailler à la détermination et à la poursuite des objectifs généraux du Conseil.
— assumer l'administration générale du secrétariat: ressources humaines et financières
— participer aux délibérations des comités
— assumer la réalisation de projets et tâches spécifiques
— agir comme conseil juridique.
EXIGENCES:
— baccalauréat en droit (ou expérience équivalente).
— expérience pertinente en gestion.
LIEU DE TRAVAIL:
— Québec et Montréal.
INSCRIPTIONS:
faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 août 1989, à l'attention de:
Monsieur Marc Thibault
Président du Conseil
Conseil de presse du Québec
55 1/2, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 3Z2
téléphone: (418) 692-3008

Pour un temps très limité seulement...

Mazda
2-20
À L'ÎLE-PERROT
C'EST LE PRIX DE LA

FACTURE
100\$ SUR CAMIONS B-2200 - B-2600 seulement

1, DON QUICHOTTE, L'ÎLE-PERROT
Tél.: 453-7220, Montréal: 954-0120

* Rabais Mazda inclus
taxe, transport et préparation en sus pour les véhicules livrables jusqu'au 2 août 1989 ou jusqu'à épuisement des stocks.

loto-quebec
Résultats
Tirage du 89-07-26
Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi
01 05 06 09 22 44
No complémentaire: 46
GAGNANTS LOTS
6/6 9 464 133,80\$
5/6+ 4 183 081,60\$
5/6 399 1 403,50\$
4/6 21933 49,10\$
3/6 374 642 10,00\$
Ventes totales: 17 898 273,00\$
PROCHAIN GROS LOT 89-07-29 (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$

NOUVEL ARRIVAGE!
Assortiment de climatiseurs
HÂTEZ-VOUS... pour profiter du choix.
Pascal Ouest
Centre d'achat
Le Bazar
3900, Côte-Vertu Ouest
339-7170
Pascal Est
A l'ouest des
Galerias d'Anjou
6800, Jean-Talon Est
254-4971

Un plan commun de gestion des déchets pour 27 villes de la banlieue montréalaise

MARTINE TURBINE

Pour la première fois de leur histoire, les 27 villes de la banlieue montréalaise se choisissent un plan commun de gestion de déchets pour les prochains 20 ans. La Régie intermunicipale des déchets rendra publique le 25 août la liste des six soumissionnaires dont les projets ont été sélectionnés. L'un d'entre eux sera adopté d'ici la fin de l'année.

«Il fallait que les villes de banlieue trouvent au plus vite une alternative à la fermeture de Miron», précise M. Guy Racine, directeur général de la Régie intermunicipale des déchets, organisme qui a vu le jour en 1985. Miron, le trou d'enfouissement «officiel» de la banlieue, ferme en 1993.

Les villes de banlieue, qui enfouissent et détruisent un peu n'importe comment leurs déchets, se trouvent donc dans l'obligation d'utiliser un plan directeur de gestion commun aux 27 municipalités de l'île. Pour la première fois dans le dossier des déchets, ces villes doivent s'entendre entre elles, et avec Montréal.

«On partage le même territoire, on se doit donc d'harmoniser le plus possible nos plans d'élimination de déchets», souligne M. Racine. Et Montréal abonde dans le même sens: «Ce que décide la Régie a un impact sur Montréal et ce que décide Montréal a aussi un

impact sur la Régie», souligne M. Jean-Pierre Panet, ingénieur en environnement à la ville. Le dialogue n'ira donc qu'en s'amplifiant.

Montréal souhaite que les villes de banlieue développent des lieux d'enfouissement ou d'autres méthodes d'élimination sur leur propre territoire. «Actuellement, à Montréal, c'est le syndrome du «bienvenue dans ma cour!», souligne M. Panet.

Cinq entreprises de la région de Montréal et une de Toronto présenteront leur soumission finale le 25 août. Deux d'entre elles proposent un projet d'incinération, la méthode la plus éprouvée jusqu'à ce jour. Deux autres proposent des projets de compostage et les deux dernières, de l'enfouissement sanitaire, la méthode Miron.

Les 27 maires des villes de banlieue devront entériner une décision qui sera prise par la Régie. Celle-ci a le mandat de faire appliquer sa propre décision, indépendamment des réticences d'un maire ou des citoyens d'une municipalité où elle déciderait d'enfouir des déchets.

«La Régie a le pouvoir de mettre ses recommandations en application, précise M. Racine, mais il est évident que l'on doit tenir compte de l'opinion publique».

Le directeur de la Régie compte sur l'information des citoyens pour éliminer le syndrome du «pas dans ma cour».

Les avocats de la Ville devront négocier leurs hausses de salaires, dit le juge

GERMAIN TARDIF

Cinq avocats de la Ville de Montréal devront négocier avec celle-ci plutôt que de recourir au tribunal, comme ils l'ont fait, pour obtenir une amélioration de leurs salaires.

C'est ce qu'a décidé le juge Maurice Mercure, de la Cour supérieure, qui a rejeté leur requête en mandamus.

Celle-ci demandait au tribunal d'ordonner aux instances municipales de fixer le traitement annuel de chacun des requérants à compter du 1er mai 1988 et de leur allouer un rajustement salarial de 4 p. 100 en plus d'une augmentation salariale qui tienne compte des augmentations statutaires dont ils ont bénéficié par le passé.

Au cours des années 1987 et 1988, la Ville de Montréal a procédé à une réforme administrative en vertu de laquelle, entre autres choses, le Service du contentieux fut aboli et les avocats

municipaux incorporés au Module des affaires civiles du nouveau Service des affaires corporatives.

La structure salariale en vigueur pour les avocats fut également abolie et remplacée par une nouvelle politique salariale.

En août 1988, les requérants furent informés que leurs salaires, pour la période du 1er mai 1988 au 30 avril 1989, avaient été gelés au même niveau que l'année précédente, mais qu'il était gratifiés d'un boni forfaitaire de rendement qui variait de \$1 310 à \$3 010.

Les requérants admettaient que la nouvelle politique de la Ville était bien celle formulée dans la résolution passée le 22 juin 1988 et reconnaissaient que cette politique donnait au secrétaire général de la Ville, M. Pierre Le François, une discrétion pour fixer les salaires, mais ils soutenaient que ce dernier a mal interprété le texte et a abusé de sa discrétion en ne tenant pas compte de la pratique existante quant aux hausses de salaires.

Selon le juge Mercure, le tribunal n'a pas à intervenir et à indiquer au secrétaire général comment il doit exercer sa discrétion. Ce n'est pas par un processus

judiciaire, d'ajouter le juge, que ces derniers peuvent obtenir ce qu'ils demandent, mais par la voie de négociation avec l'employeur.

Le bonheur des automobilistes fait le malheur des dormeurs

MARIE-CLAUDE LORTIE

me-t-on au bureau du président du comité exécutif.

Effectuer des réparations 24 heures par jour sur l'autoroute Ville-Marie contribue sûrement beaucoup à raccourcir l'agonie des automobilistes, mais pas celle des habitants des quartiers avoisinants qui préfèrent un sommeil réparateur au bruit des machines de démolition.

Il se pourrait même que ce soit l'un de ces citoyens, insomniaque par la force des choses, qui ait saboté certaines installations de démolition durant la nuit de mercredi à jeudi, causant des dommages de plusieurs milliers de dollars, avance M. Marc-André Larose, de la firme Simard Beaudry. Cette firme a été retenue par le ministère des Transports du Québec pour effectuer certains travaux sur l'autoroute Ville-Marie, autoroute de ceinture qui traverse le sud de la métropole.

Comme l'explique M. Larose, ces machines de démolition fonctionnent en projetant un très fort jet d'eau qui désagrége le béton. Elles sont branchées par des tuyaux, sur des bornes-fontaines. Or l'un des boyaux a été tranché, faisant jaillir une véritable cascade. On s'est rendu compte du désastre vers 5 heures jeudi matin, mais selon lui, il est fort probable que le méfait ait été effectué plusieurs heures auparavant puisque l'eau avait eu amplement le temps de couler et de charrier des débris qui ont d'ailleurs abimé une machine. Le montant total des dégâts n'a pas encore été évalué.

Si M. Larose avance l'hypothèse du citoyen mécontent, c'est que quelques plaintes ont été formulées à l'égard de ces bruyants travaux qui durent 24 heures par jour. Le chantier est en marche depuis le mois de mai déjà, mais il bouge au jour le jour. Depuis trois semaines environ, le chantier de démolition est situé près du quartier Saint-Henri, à la hauteur de la station de métro du même nom.

Selon un porte-parole de la Ville de Montréal, le ministère des Transports est seul responsable de ce dossier, explique M. Yvon Lavallée, du service des permis. «Le ministère nous a déjà demandé notre accord pour travailler 24 heures par jour. On ne leur a pas formellement donné parce que le gouvernement du Québec est propriétaire du terrain où se trouve l'autoroute et que les pouvoirs politiques que nous avons sont ceux qu'il nous a délégués. Nous ne pouvons donc absolument pas les poursuivre. On ferait rire de nous. À eux donc de prendre leurs responsabilités face aux citoyens», a-t-il ajouté.

Bien que la loi sur l'environnement du Québec ne précise rien de particulier concernant la pollution par le bruit, il est toutefois possible de porter plainte contre les chantiers trop sonores, en se servant de l'article sur les nuisances publiques, affirme M. Gaston Paulin, du ministère de l'Environnement.

Quant à la Communauté urbaine de Montréal, elle n'a aucune juridiction en ce domaine, affirme-t-on.

Bientôt
SKI BANG !!!
LA PLUS GRANDE VENTE DE
SKIS
CHEZ
OBERSON

LA PLUS GRANDE VENTE JAMAIS VUE...
MOBILIER ORIENTAL ET ARTICLES DE DÉCORATION
33 à 75% DE RABAIS
10 JOURS SEULEMENT

	Prix ord.	NOTRE PRIX
Paravent Coromandel 6 pièces (4 panneaux de laque noire)	700\$	495\$
Commode 36" avec incrustation de pierre douce	600\$	350\$
Table pierre de savon en laque noire (ensemble de 4)	550\$	350\$
Tables à café en pierre de savon sculptées main	690\$	385\$
Chambre à coucher en laque noire, 6 pièces	5500\$	3550\$

Fred et Donalda Fredeen viennent d'acheter une grande quantité de meubles orientaux laqués et de pièces décoratives de Chine. Nous avons en stock des tables à café, des vases à plantes, des peintures sur soie, des petites tables sculptées, des meubles d'entrée, des tables d'appoint, de la porcelaine sculptée, des gravures etc. Ceci n'est pas une vente courante.

OUVERT TOUTS LES JOURS DE LA SEMAINE DE 9 H À 17 H

FREDEEN-LIQUIDATEURS ORIENTAL
DU VENDREDI 28 JUILLET AU DIMANCHE 6 AOÛT, 17 H
4900, rue Jean-Talon ouest (entrée rue Jean-Talon) (entre boul. Décarie et av. Victoria)
738-5856

DERNIÈRE CHANCE!
Jusqu'à SAMEDI
10 juillet - 4 magasins
17 juillet - 3 magasins
MAINTENANT...

2 MAGASINS SEULEMENT

MAGASIN ENTREPÔT MONTRÉAL
10090, Saint-Laurent Tél.: 385-1000

ENTREPÔT SAINT-LÉONARD
6860, Jean-Talon est Tél.: 251-0600
À côté de Pascal, Face Super Carnaval

L'AVENTURE ÉLECTRONIQUE EST TERMINÉE

J.M. SAUCIER
FERME SES PORTES

HEURES D'OUVERTURE:
lundi, mardi et mercredi; 10h00-18h00
jeudi et vendredi; 10h00-21h00 samedi; 9h00-17h00

3,600,000\$
D'INVENTAIRES À SORTIR

MODELES NEUFS - DÉMONSTRATEURS - FINS DE LIGNE
TOUT DOIT SORTIR! TOUTES VENTES FINALES!

Audio - Télévisions - Ecrans Géant - Vidéos - Caméras - Micro-Ondes
Radios d'Auto - Téléphones Cellulaires - Radios Portatifs

BIENVENUE AUX MARCHANDS ET GROSSISTES
(comptant seulement)
-En unités ou en lots

ACHETEZ AUJOURD'HUI et commencez à payer dans 150 Jours*

VENEZ RENCONTRER:
À l'Entrepôt Montréal SERGE PLAISANCE de CKOI FM
PETER MARIER de CJFM FM96
À l'Entrepôt St-Léonard RAYMOND BOURGEOIS de CJMS
PIERRE OLIVIER de CKMF FM

TOUTES FORMES DE GARANTIES SERONT RESPECTÉES PAR

MAGASIN POINTE-CLAIRE
Saint-Jean nord Tél.: 694-9180

MAGASIN BROSSARD
Boul. Taschereau Tél.: 445-6388

CETTE VENTE DE FERMETURE EST RÉALISÉE PAR

MARCHE DE L'ÉLECTRONIQUE

*Sur certains items seulement. Sujet à approbation du crédit. 120 jours sans intérêts.
** Afin de rassurer tous les clients, les garanties seront honorées par tous les supermarchés Marche de l'Électronique

LA SKI

REVIENT DANS

OFFRE SPÉCIALE
 AUX 150 PREMIERS ACHETEURS
 OBTENEZ GRATUITEMENT UNE CAQUETTE
 DYNASTAR (VALEUR 14,99 \$)
 OU UN T-SHIRT DYNASTAR (VALEUR 24,99 \$)

JUSQU'À
60%
DE RABAIS

**SUR ÉQUIPEMENT
 DE SKI ALPIN**
BOTTES EN MAGASIN.
SALOMON Raichle
TECNO
NORDICA koflach
 (modèles '88-'89)

BOTTES

KOFLACH 150
 Notre prix cour. 224,99

125\$ DE RABAIS
SOLDE 99⁹⁹

**DYNAFIT
 ETS**

(pour
 femmes)

170\$ DE RABAIS
SOLDE 129⁹⁹

Notre prix cour. 299,99

KOFLACH 550
 Notre prix cour. 399,99

250\$ DE RABAIS
SOLDE 149⁹⁹

ENSEMBLES DE SKI

Skis FISCHER SC4
Bottes NORDICA 700
Fixations TYROLIA
Lady D
 Notre prix cour. 554,99

255\$ DE RABAIS
SOLDE 299⁹⁹

Skis ELAN 975
Fixations TYROLIA 420S
 Notre prix cour. 319,99

170\$ DE RABAIS
SOLDE 149⁹⁹

Skis DYNASTAR Fusion HX
Bottes NORDICA 700
Fixations TYROLIA 290D
 Notre prix cour. 679,99

380\$ DE RABAIS
SOLDE 299⁹⁹

Skis ATOMIC 3D Kevlar
Fixations TYROLIA 420S
 Notre prix cour. 299,99

130\$ DE RABAIS
SOLDE 169⁹⁹

Skis ELAN 940
Bottes KOFLACH 150
Fixations TYROLIA 420S
 Notre prix cour. 474,99

275\$ DE RABAIS
SOLDE 199⁹⁹

ACCESSOIRES

Étui à fixations
ROSSIGNOL
 Notre prix cour. 14,99

5⁹⁹
SOLDE

Étui à skis
DYNASTAR Best
 Notre prix cour. 29,99

14⁹⁹
SOLDE

Étui à skis
DYNASTAR Sport
 Notre prix cour. 39,99

19⁹⁹
SOLDE

Étui à skis DYNASTAR
Deluxe
 Notre prix cour. 69,99

29⁹⁹
40\$ DE RABAIS

NORDICA 700
 Notre prix cour. 199,99

100\$ DE RABAIS
SOLDE 99⁹⁹

NORDICA 995
Rouge ou blanche
 Notre prix cour. 399,99

200\$ DE RABAIS
SOLDE 199⁹⁹

PLUS DE

50000

D'INVENTAIRE

FOUR

DÈS DEMAIN!

LA RÉGION DE MONTRÉAL

**Ensembles de ski
pour femmes
SOLLAC**

Blouson uni ou 2 tons en Taslan.
Notre prix cour. 399,99

SOLDE

99⁹⁹ 300\$ DE RABAIS

50% DE RABAIS
SUR LE VÊTEMENT
SÉLECTIONNÉ

Anorak
Importé de FRANCE

JUSQU'À 70% DE RABAIS
SUR TOUTS LES VÊTEMENTS
DE SKI DE L'HIVER '89-90.

FARWEST - DITRAMI -
COMPETITION - JOFF - SUN ICE - ITIREL -
DESCENTE - BLHO -
CH CANADA - HIVERNA -
ALPINE

SKIS

**FISCHER SC4 ou
DYNASTAR Fusion HX**

Notre prix cour. jusqu'à 379,99

SOLDE

JUSQU'À 220\$ DE RABAIS
159⁹⁹

ATOMIC 3D Kevlar

Notre prix
cour. 229,99

SOLDE

139⁹⁹ 90\$ DE RABAIS

HEAD Hot Radial

Notre prix cour. 329,99

SOLDE

199⁹⁹ 130\$ DE RABAIS

**ROSSIGNOL
4S ou 4G**

Notre prix cour. 399,99

SOLDE

299⁹⁹ 100\$ DE RABAIS
élu à fixations
gratuit avec achat

FIXATIONS

**TYROLIA 420S
ou Lady D**

Notre prix cour.
jusqu'à 94,99

SOLDE

49⁹⁹

JUSQU'À 45\$ DE RABAIS

TYROLIA 290D

Notre prix cour.
jusqu'à 99,99

SOLDE

69⁹⁹

30\$ DE RABAIS

ELAN 940

Notre prix
cour. 179,99

SOLDE

79⁹⁹ 100\$ DE RABAIS

ROSSIGNOL 750 ou 650

Notre prix
cour. 229,99

SOLDE

119⁹⁹ 110\$ DE RABAIS

ELAN 975 ou DYNAMIC VR23

Notre prix cour. jusqu'à 279,99

JUSQU'À 180\$ DE RABAIS

99⁹⁹

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN.

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture, le samedi 12 août 1989.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

**sports
experts**

NOUVEAUX MAGASINS: • 2951, rue Sherbrooke est
• 287, boul. Anjou, Châteauguay

EST
ANJOU
Les Galeries d'Anjou
364-2965
7201, boul.
Les Galeries d'Anjou
363-8000
Place Versailles
366-2330
MAISONNEUVE
2951, rue Sherbrooke est
522-6168
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe
842-2223
ST-LEONARD
Centre d'achat Boulevard
727-1344

CENTRE
LA SALLE
Carrefour Angrignon
366-1288
MONTRÉAL
Centre-ville
930, rue Ste-Catherine ouest
888-1814
Centre-ville
1175, rue Ste-Catherine ouest
288-6181
80, rue Fleury ouest
381-5908
ST-LAURENT
La Place Vertu
745-2202
VILLE MONTRÉAL
Centre Rockland
727-1344

OUEST
DORVAL
Galeries des Sources
(Mail West Island)
883-8400
Jardins Dorval
531-3608
PIERREFONDS
15650, boul. Pierrefonds
828-9630
POINTE-CLAIRE
Centre d'achat Fairview
894-8181
RIVE NORD
HAWKESBURY
521, rue Principale
813-824119
JOLIETTE
50, rue Gauthier
716-1945
LAVAL
Carrefour Laval
682-0032

LAVAL
Centre Laval
888-1021
Centre d'achat Duvernay
881-5210
Ste Dorothée
967, rue Hôtel de Ville
888-6608
REPENTIGNY
Les Galeries Rive Nord
581-2220
RIGAUD
168, rue St-Pierre
451-4771
ROSEMÈRE
Galeries des Millies
427-1823
ST-EUSTACHE
200, boul. Arthur-Gauvin
422-9485
ST-JÉRÔME
408, Place du Marché
422-8777

Carrefour du Nord
432-8400
ST-JOVITE
909, rue Quimet
425-2719
ST-SAUVEUR
30, rue Goyer
227-4817
STE-ADÈLE
Promenade Ste-Adèle
229-2812
STE-AGATHE
60, rue Principale
471-3658
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
471-3658
RIVE-SUD
185, boul. Sir-Willid Laurier
467-7201

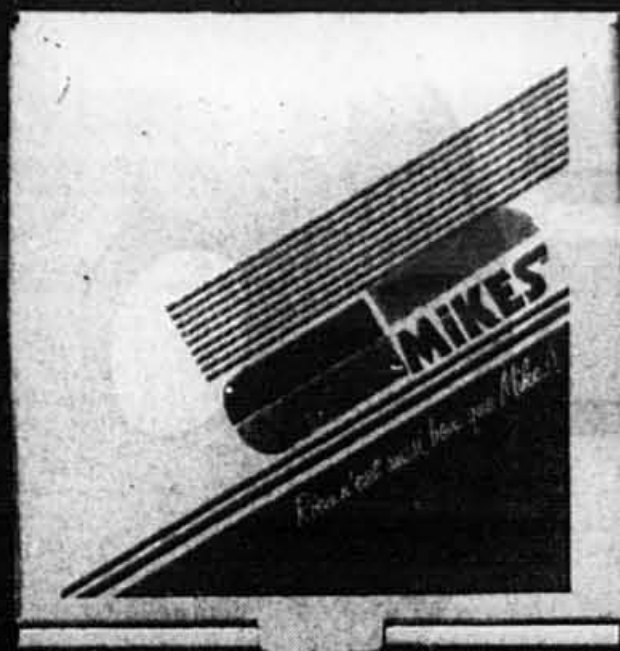
BOUCHERVILLE
Promenades Montville
955-6003
BROSSARD
Mail Champlain
871-7275
CHAMBLY
1817, boul. Périgny
668-0981
CHATEAUGUAY
287, boul. Anjou
881-5022
LONGUEUIL
Place Longueuil
483-3462
ST-BRUNO
Les Promenades St Bruno
953-1364
ST-JEAN-SUR-RICHIEUX
La Carrefour Richieu
348-0917

STE-JULIE
Centre Commercial Ste-Julie
849-0444
TRACY (SOREL)
402, route Marie-Victoria
742-8432
VALLEYFIELD
272, rue Victoria
377-9000

EXEMPTS



TAXÉS



OÙ EST LA DIFFÉRENCE?

Si vous croyez que les aliments ne sont pas sujets à la nouvelle taxe fédérale de 9%, et bien, perdez vos illusions!

Lorsque le gouvernement fédéral a promis d'exempter votre panier de provisions de la taxe sur les biens et services, cela a créé une situation confuse où les aliments, identiques ou semblables, seraient traités différemment. La pizza, le lait et le poulet achetés au magasin d'alimentation ne seraient pas taxables. Toutefois, ces mêmes produits vendus dans les cantines scolaires, les casse-croûtes et comptoirs de restauration rapide seraient taxables. Mais, où est la différence?

De la nourriture demeure toujours de la nourriture!

Aujourd'hui, les Canadiens dépensent 39% de leur budget alimentaire à l'extérieur de la maison... un effet direct du changement de mode de vie et des besoins des foyers à double revenu. Dans les années '80, les services de restauration sont devenus une nécessité et un fait de la vie. Est-ce que les Canadiens devraient être traités différemment selon qu'ils peuvent ou ne peuvent pas retourner à leur résidence pour chaque repas? Est-ce juste?

Manger à l'extérieur de la maison, ce n'est pas un luxe!

- Chaque semaine, 13 millions de Canadiens mangent à l'extérieur de la maison.
- Au Canada, la dépense moyenne dans un restaurant est de 5,45\$ par personne... un repas normal selon toute norme.
- Les familles à faible revenu, les familles où les femmes travaillent et les locataires dépensent une plus forte proportion de leur budget alimentaire au restaurant.
- Les services de restauration sont fournis aux Canadiens dans les bureaux; les cantines d'écoles et d'usines; les services de santé, communautaires et privés; les casse-croûtes et comptoirs de restauration rapide; les services de traiteurs, de commandes pour emporter et de livraison à domicile; les salles de banquets et salles à manger des restaurants.

Un régime de taxe de ventes juste traiterait toute nourriture d'une manière équitable.

crfa

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES RESTAURATEURS ET DES SERVICES ALIMENTAIRES
Un message des 600 000 personnes employées par l'industrie canadienne des services alimentaires.

Les banques crient à l'injustice

Elles veulent qu'Ottawa leur permette enfin de se tailler une part de l'industrie canadienne de la distribution d'assurances à court terme

RUDY LE COURS

Les grandes banques à charte canadiennes jalouent toujours le Mouvement Desjardins et de plus petites institutions financières comme la Laurentienne qui peuvent vendre de l'assurance-vie et multi-risques dans leurs succursales.

Elles crient à l'injustice et demandent à Ottawa de mettre toutes les institutions sur le même palier. Objectif plus ou moins avoué: se tailler une part de 30 p. cent de l'industrie canadienne de la distribution d'assurances à court terme.

De mois en mois, de ville en ville, un porte-parole de l'Association des banquiers canadiens tient le même discours même si Ottawa paraît toujours faire la

sourde oreille. Mais le temps presse car le gouvernement fédéral entend déposer dès septembre ou au plus tard en octobre un projet de loi modifiant la Loi sur les banques.

«Jusqu'ici, le gouvernement se comporte avec nous comme un père avec son fils de 16 ans qui veut s'acheter une voiture. Il nous dit: C'est non parce que c'est non», expliquait M. Léon Courville, vice-président exécutif affaires générales à la Banque nationale et membre du Comité sur la réglementation des institutions financières de l'ABC.

Selon les banquiers, les consommateurs canadiens pourraient économiser \$1 milliard si les banques pénétraient le marché de la distribution d'assurance sans pour autant que les courtiers soient rayés de la carte. «Dans 30

états américains sur 50, c'est déjà le cas et personne ne se plaint», plaide-t-il.

Le crédit-bail

L'ABC réclame aussi le droit de toucher au crédit-bail pour l'ensemble des véhicules. Présentement, les banques peuvent offrir ce produit financier seulement pour les acheteurs de poids lourds de 21 tonnes et plus.

Tout le marché relié aux véhicules ordinaires leur échappe. Il est en fait contrôlé par dix sociétés, dont sept sont américaines. Une enquête indépendante a montré que ces sociétés pratiquent des taux d'intérêts beaucoup trop élevés qui pèchent de plus par manque de transparence, a indiqué M. Courville.

L'arrivée des banques dans le secteur permettrait un assainisse-

ment, soutient-il, et une plus grande transparence par le seul fait que les banques compareraient une fois l'an devant un comité des Communes qui n'a guère l'habitude de son montrer empathique à leur cause...

Selon l'ABC, l'écart de taux entre un prêt-auto et un crédit-bail ne devrait pas excéder un à un et demi pour cent alors qu'on assiste présentement à des écarts de cinq à 10 p. cent. L'ABC rappelle qu'il n'est pas dans l'intention des banques de vendre des voitures mais uniquement d'offrir aux consommateurs la possibilité de financer leur achat de deux façons lorsqu'ils se présentent à leur institution financière habituelle.

«Les véhicules rachetées par elle à l'échéance du contrat seraient écoulés dans les nombreux encans», suggère M. Courville.



La stratégie de la maison, telle que définie par son pdg Pierre Brunet, est d'utiliser sa nouvelle force dans le marché québécois pour se développer à l'extérieur de la province et offrir une gamme complète de services de toute première qualité.

Les entreprises canadiennes devront s'y installer si elles veulent profiter de l'Europe de 1992

PHILIPPE DUBUISSON

Un premier fonds commun d'investissement permettant aux investisseurs canadiens de tirer profits de l'Europe de 1992 sera lancé prochainement par la société torontoise Dynamic Capital Corporation.

Le Fonds Europe 1992, dont la taille sera de \$100 millions, sera administré par La Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque, une banque d'affaires française de grande réputation. Son président et directeur général, M. Bernard Esambert, était de passage à Montréal, hier, pour faire la promotion du nouveau fonds d'investissements.

D'entrée, M. Esambert affirme en entrevue que les négociations vont bon train entre les pays de la Communauté quant à l'élimination des frontières physiques, techniques et fiscales d'ici au 1er janvier 1993.

«Le travail à accomplir pour l'échéance de 1993 est énorme mais les mécanismes de négociations existent et les difficultés à résoudre sont identifiées», affirme celui qui est aussi président de l'Ecole Polytechnique et auteur de *La troisième guerre économique mondiale*.

«Peut-être toutes les décisions contenues en puissance dans l'acte unique ne seront-elles pas prises pour le 1er janvier 1993. Mais il n'y aura pas de forclusion ce jour-là», poursuit-il.

Le plus difficile, selon M. Esambert, sera d'uniformiser la fiscalité entre les pays, notamment en ce qui a trait à la perception de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Le ministre canadien des Finances, Michael Wilson, peut ainsi se réjouir à l'idée qu'il n'est pas le seul à qui la TVA provoque des maux de tête...

Les services: secteur de croissance

Selon M. Esambert, la grande fluidité des personnes, des biens et des capitaux dans la CEE provoquera une prolifération de fusions et acquisitions.

Une première vague de fusions et acquisitions a déjà déferlé sur les secteurs industriel et bancaire de l'économie européenne, dit-il. Mais une seconde vague est sur le point de frapper les services, les transport et l'assurance.

«Le secteur des services, qui représente les deux tiers de la valeur ajoutée dans la Communauté, est paralysé par les règles et les pratiques nationales. C'est certainement un secteur qui bénéficiera de l'Europe de 1992 et dans lequel nous voulons investir», ajoute le gestionnaire de plus de \$2,5 milliards de fonds d'investissement.



«Toute la philosophie qu'inspire l'acte unique quant à la suppression des entraves à la circulation des biens, des capitaux et des personnes va à l'encontre de l'édification d'une forteresse» affirme M. Bernard Esambert

Outre le regroupement d'entreprises, l'Europe de 1992 aura pour effet de majorer de 5 p. cent le produit intérieur brut de la CEE.

M. Esambert ne craint pas une récession, l'économie européenne n'affichant pas de signes de ralentissement. Une croissance modérée de l'ordre de 3 p. cent par an permettra à des grandes entreprises de croître à un rythme de 10 p. cent à 20 p. cent annuellement.

Privatisations à venir

Outre les secteurs en croissance, le Fonds Europe 1992 entend participer à la privatisation des sociétés publiques qui présentent de bonnes perspectives de croissance.

À ce chapitre, M. Esambert mentionne la ligne aérienne allemande Lufthansa, la société pétrolière française Elf Aquitaine et British Telecommunications.

«Il est très probable que ces sociétés soient au moins partiellement privatisées. C'est notre intention d'acheter des actions des meilleures sociétés publiques lors des premières émissions d'actions», dit-il.

Il appert ainsi que le Fonds Europe 1992 sera administré par des gestionnaires agressifs.

Pas une forteresse

Par ailleurs, M. Esambert rejette les craintes des concurrents selon lesquelles l'Europe est suspectée de vouloir protéger le grand marché intérieur de 1992.

«C'est un véritable contresens, rétorque M. Esambert. Toute la philosophie qu'inspire l'acte unique quant à la suppression des entraves à la circulation des biens, des capitaux et des personnes va à l'encontre de l'édification d'une forteresse.»

M. Esambert souligne que les importations de la CEE (hors commerce entre États-membres) représentent plus de 11 p. cent de son produit intérieur brut contre 7,7 p. cent pour le Japon et 8,7 p. cent pour les États-Unis et le Canada pris conjointement.

M. Esambert admet toutefois que les entreprises canadiennes devront prendre pied sur le continent européen si elle veulent vendre leurs produits à ses 325 millions d'habitants. «Prenez exemple sur Bombardier et sa filiale belge BN qui ont été choisis pour la fourniture des équipements de transport du tunnel de la manche», dit-il.

Dégraissée, la maison Lévesque Beaubien Geoffrion est prête à faire face à la concurrence

MIVILLE TREMBLAY

Dès l'automne, Lévesque Beaubien Geoffrion aura complété sa fusion et la principale maison de courtage du Québec sera d'attaque, affirme son président et chef de la direction, M. Pierre Brunet.

La réorganisation est pratiquement terminée: les responsabilités administratives ont été redistribuées, les effectifs ont été réduits là où ils devaient l'être, les bureaux qui se dédoublaient ont été regroupés et, depuis deux mois, l'entreprise fait un bénéfice.

Selon M. Brunet, il faut encore déployer des efforts importants pour reconstruire les services de recherche (détail et institutionnel) qui ont été négligés, et renforcer le service de vente d'actions aux investisseurs institutionnels.

L'effectif de LBG atteignent aujourd'hui 1 510 personnes, comparativement à un total de 1 860 personnes avant la fusion, soit une perte nette de 350, dont près de la moitié étaient des représentants. À la veille du krach d'octobre 1987, les deux maisons de courtage comptaient environ 2 150 employés.

«On ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs», rappelle M. Brunet, qui reconnaît que cela a été difficile pour plusieurs personnes. L'entreprise devait se réorganiser, recouvrer la rentabilité, tout en faisant face à un marché moins porteur et plus concurrentiel.

De plus, explique-t-il, dans l'industrie du courtage, il y a toujours de nombreuses personnes qui passent d'une boîte à l'autre.

Aujourd'hui, soutient M. Brunet, le moral des troupes remonte, les gens apprennent à travailler ensemble et à se mobiliser.

La stratégie de la maison, que M. Brunet définit comme un joueur «supra-régional», est d'utiliser sa nouvelle force dans le marché québécois, où elle détient un peu moins de 25 p. cent du marché, pour se développer à l'extérieur de la province, et offrir une gamme complète de services de toute première qualité.

Selon M. Brunet, les 12 ou 13 courtiers nationaux du Canada ne seront plus que sept ou huit d'ici un an et demi. Lévesque Beaubien Geoffrion sera l'un des deux. En ce moment, la maison réalise 65 p. cent de ses ventes au Québec.

Lévesque Beaubien Geoffrion explore également les possibilités de synergie avec la Banque Nationale, qui est devenu son seul actionnaire. La maison de courtage a déjà intégré le commerce des obligations de la Nationale, tandis que la banque a absorbé ses opérations montréalaises sur le marché monétaire. A Toronto, toutefois, c'est LBG qui absorbe les opérations sur le marché monétaire de la Nationale.

La possibilité de s'associer dans la distribution des produits financiers est étudiée, mais M. Brunet ne veut pas être plus précis. Il affirme seulement que l'on fera plusieurs tests et que selon lui, la viabilité du concept de supermarché financier est encore à démontrer.

À la suite de la réorganisation, le comité exécutif de LBG comprend maintenant six personnes: trois anciens de Lévesque Beaubien, deux de Geoffrion Leclerc et une de la Banque Nationale. Pierre Brunet est président et chef de la direction, Paul Pommier et René Jarry, tous deux premiers vice-présidents exécutifs et conjointement responsables du financement corporatif, André Godbout, premier vice-président exécutif et responsable des ventes au détail et de l'arrière-boutique, Jean Turmel, qui est premier vice-président exécutif à la Banque Nationale et qui supervise les obligations, et enfin Guy Desmarais, qui demeure un dirigeant senior, mais qui n'a plus de responsabilité administrative spécifique. Notons que Michel Belanger est devenu président du conseil.

Par ailleurs, comme c'est devenu l'usage dans l'industrie des services financiers, les vice-présidents se ramassent à la pelle: marketing oblige, dit-on. On compte donc trois premiers vice-présidents exécutifs, trois premiers vice-présidents exécutifs, 23 premiers vice-présidents et 111 vice-présidents. En tout, il y a un vice-président quelconque pour 10 employés! Il n'y a pas de gros vendeur qui ne soit vice-président.

Le taux d'escompte a un léger frisson à la hausse

Presse Canadienne
OTTAWA

La Banque du Canada a relevé son taux d'escompte de 12,32 à 12,36 pour cent hier, malgré un repli des taux d'intérêt à court terme intervenu cette semaine aux États-Unis.

La perspective constante du crédit cher a fait monter le dollar canadien sur les marchés des changes cette semaine, ont fait observer les économistes.

Et la politique de la banque centrale qui consiste à maintenir le loyer de l'argent à un haut niveau pour refroidir l'inflation, a considérablement agrandi l'écart entre les taux canadiens et les taux américains ces derniers temps.

Bien que le taux d'escompte ait été revu en hausse depuis deux semaines, les spécialistes estiment que cela ne devrait avoir aucune incidence sur les taux des banques privées.

La faible croissance de l'économie américaine vient confirmer le ralentissement enregistré

ISABELLE ASTIGARRAGA
de l'Agence France-Presse
WASHINGTON

La faible croissance de l'économie américaine au deuxième trimestre, annoncée hier matin, vient confirmer le ralentissement enregistré depuis l'an dernier, et les économistes, s'ils ne prévoient pas vraiment de récession du moins d'ici à la fin de l'année, estiment que cet affaiblissement peut être dangereux.

La croissance de 1,7 pour cent (en rythme annuel) du produit national brut (PNB) au deuxième trimestre annoncée hier par le département du Commerce fait suite en effet à une hausse de 1,5 pour cent sur janvier-mars, si l'on ne tient pas compte des effets de la sécheresse qui avaient artificiellement gonflé le chiffre du premier trimestre pour l'amener à 3,7 pour cent.

Beaucoup d'économistes estiment maintenant que le chiffre de 2,7 pour cent de croissance

pour l'ensemble de l'année prévu par le gouvernement de M. Bush risque d'être très difficile à atteindre. Ils prévoient plutôt un nouveau ralentissement au second semestre, pour arriver à un rythme annuel de 1 pour cent.

L'économie américaine serait alors à la merci d'un choc, comme par exemple une nouvelle hausse des prix de l'énergie, qui la ferait passer d'une faible croissance à la récession, estiment-ils.

Le gouvernement se montrait toutefois relativement optimiste, soulignant qu'une grande partie de cette faiblesse était due à la nette récession dans les secteurs du logement et dépenses de biens de consommation durables, telles les automobiles.

Ces deux secteurs, a fait remarquer jeudi matin le secrétaire adjoint au Commerce, M. Michael Darby, sont particulièrement sensibles aux fluctuations sur les taux d'intérêt, et ont souffert de la hausse des taux provoquée depuis plus d'un an par la Réserve

fédérale (Fed) pour tenter d'éviter le retour à une trop forte inflation.

«Le rythme de croissance actuel peut être maintenu», a-t-il affirmé. «Maintenant que les pressions inflationnistes diminuent, les taux d'intérêt devraient pouvoir baisser encore un peu» et permettre une certaine reprise, a-t-il ajouté.

Déjà la Fed, devant les signes manifestes depuis plusieurs mois de ralentissement à la fois de l'inflation et de l'économie, a commencé en juin à desserrer légèrement sa politique monétaire.

Le chiffre d'hier, en ramenant les risques d'une trop faible croissance, devrait confirmer cette tendance, et pourrait se traduire dans l'immédiat par une baisse du taux de base (prime rate) des banques. Il y a une quinzaine de jours, deux banques, dont la Chase Manhattan, avaient annoncé une baisse, à 10,5 pour cent contre 11 pour cent précédemment, de leur taux de base, mais elles

n'avaient pas été suivies par les autres banques.

Hier matin, toutefois, une petite banque de Philadelphie a annoncé à son tour qu'elle baisserait son taux de base à 10,5 pour cent.

Le chiffre de l'inflation publié hier risque toutefois de rendre prudentes les banques comme la Fed. Le département du Commerce a en effet annoncé un taux d'inflation, exprimé selon un indice lié au PNB, de 4,9 p. cent en rythme annuel, le rythme le plus élevé depuis six ans.

«À partir de 5 pour cent, c'est un mauvais chiffre», estimait M. Michael Evans, président d'une firme d'analyse économique portant son nom.

Le président de la Fed, M. Alan Greenspan, avait déclaré la semaine dernière devant le Congrès que, tout en cherchant à éviter une récession, la Fed se montrait encore prudente, estimant que les risques d'inflation n'avaient pas complètement disparu.

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
2015,97 (+15,54) (+0,78%)	3958,84 (+23,61) (+0,60%)	2635,62 (+22,57) (+0,86%)	373,70 (-1,20) (-0,32%)	- /100 \$0,8450

W A N C O U V E R

suite de la page A 11

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Tampon	5900	15	95	Univest	5200	49	45
Tampon	2000	21	31	Univest	31750	25	45
Tampon	1500	21	31	Univest	31750	25	45
Tampon	1500	21	31	Univest	31750	25	45
Tampon	1500	21	31	Univest	31750	25	45
Tampon	1500	21	31	Univest	31750	25	45
Tampon	1500	21	31	Univest	31750	25	45
Tampon	1500	21	31	Univest	31750	25	45
Tampon	1500	21	31	Univest	31750	25	45
Tampon	1500	21	31	Univest	31750	25	45

U / Z

Univest	5900	15	95	Univest	5200	49	45
Univest	2000	21	31	Univest	31750	25	45
Univest	1500	21	31	Univest	31750	25	45
Univest	1500	21	31	Univest	31750	25	45
Univest	1500	21	31	Univest	31750	25	45

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

TORONTO (PC) — 27 juillet les actions transigées sur titres inscrits au comptoir fournies par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

DOLLAR

(PC) — Le dollar américain a fermé jeudi inchangé par rapport à la veille, à \$1,1835 Can. La livre sterling a fini en baisse de 47-100 à \$1,9587.

En devise US, le dollar canadien était inchangé à \$0,8455 US alors que le sterling cédait 40-100 à \$1,6590.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

dividendes

CDI Corp.	2 pour 1	30-08-89	09-08-89
CFBS Financial Corp.	0.40	18-08-89	04-08-89
Chum Ltd	0.09 (extra)	01-09-89	18-08-89
	0.28 (B-)		
Cybermedix Inc.	1.75 C (special)	14-08-89	17-08-89
Delta Air Lines	0.50 (special)	01-10-89	06-09-89
Earthlink Communications Inc.	5%	15-09-89	15-08-89
Security Fed	3 pour 2	15-09-89	01-09-89
	7% term.	30-09-89	15-09-89
Frederick Industries Inc.	0.10 term.	01-10-89	15-09-89
Trinova Corp.	0.17 term.	15-09-89	15-08-89
Valley West Bancorp	5%	31-08-89	10-08-89

MINES ET PÉTROLES (OFFRE ET DEMANDE À TORONTO)

TORONTO (PC) — Les cotations sur les titres au comptoir (mines et pétroles), fournies par l'Association des courtiers de l'Ontario.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

LES DEVISES

(PC) — Voir les cotes des devises étrangères dans la section des titres au comptoir.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

LES OBLIGATIONS

GOVERNEMENT DU CANADA

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

PROVINCIALES

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

CORPORATIONS

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

ALBERTA

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

FONDS MUTUELS

(PC) — Voir les cotes des fonds mutuels dans la section des titres au comptoir.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

MARCHÉ DES OPTIONS — (Chicago)

Cotations des options sur actions et indices.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

LES AURIFÈRES

Cotations des actions aurifères.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

LES GRAINS

Cotations des grains.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

Cotations des offres et demandes.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

CHICAGO

Cotations des options sur actions et indices.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

LES AURIFÈRES

Cotations des actions aurifères.

Ventes	Heures	Form.	Net	Ventes	Heures	Form.	Net
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100
Amalgam	1800	10	100	Amalgam	1800	10	100

LA BOURSE EN BREF

MONTRÉAL

Volume: 7 991 000
Jeudi
Mercredi 7 852 000

Faits saillants:
Jeudi Mercredi
Actions trans. 476 511
Gains 180 193
Pertes 138 144
Inchangées 158 174
Hauts 89 29
Bas 89 6 10

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
404 400	Laidlaw-B	20	+1%
342 489	Canadian Pacific	26 1/2	+1%
290 375	Air Canada	12 1/2	+1%
231 360	Dofasco	26 1/2	+1%
230 405	National Bank	15 1/2	inch.

Juniors / Mines et pétroles

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
400 790	Mazarrin	32	+0,7
330 290	Ore	2,55	+25
173 400	Stratim-A	2,15	+25
112 536	Vassan	0,6	-0,1
102 588	Whitbread	48	+0,5

TORONTO

Volume: 28 686 000
Jeudi
Mercredi 27 286 000

Faits saillants:
Jeudi Mercredi
Actions trans. 1 056 1 033
Gains 361 372
Pertes 311 282
Inchangées 384 379
Hauts 89 69
Bas 89 12 16

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
2 023 141	Laidlaw-B	20 1/2	inch.
1 759 075	Canadian Pacific	26 1/2	+1%
987 530	Scotiabank	4,10	+20
687 448	Scotiabank	18 1/2	+1%
588 258	Alcan	26 1/2	+1%

Mines et pétroles

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
752 750	St. Genevieve	2,78	+24
501 538	Ultramar	2,55	-1%
317 300	Loxley Inc.	6 1/2	+1%
304 300	Glamis Gold	1,18	inch.
302 131	Encor	2,68	+0,7

NEW-YORK

Volume: 213 680 000
Jeudi
Mercredi 188 270 000

Faits saillants:
Jeudi Mercredi
Actions trans. 1 982 1 948
Gains 1 010 967
Pertes 479 479
Inchangées 493 500
Hauts 89 255
Bas 89 19 18

Indices Dow Jones:

Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
30 Ind.	2622,15	2648,28	2650,70	+22,57
30 Ind.	1273,12	1283,61	1282,49	-0,48
30 Ind.	216,50	218,75	215,67	+0,75
30 Ind.	1018,42	1028,05	1028,42	+5,23

Indices Standard & Poor's:

Ind.	Ind.	Ind.	Ind.	Ind.
400 Industries	392,55	397,31	391,87	+4,58
20 Transport	287,64	294,31	285,54	+0,26
40 St. public	139,59	137,99	139,50	+1,49
40 Finances	32,54	32,07	32,54	+0,46
500 composé	342,00	338,05	341,99	+3,94

NEW YORK

suite de la page A 10

Valeurs	PB	Ventes	Ind.	Ind.	Ind.
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747

L'OR

(AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, jeudi, en dollars US. L'once troy, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Valeurs	PB	Ventes	Ind.	Ind.	Ind.
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747
Wheat	12 747	12 747	12 747	12 747	12 747

Écono-flashes

La CORPORATION FINANCIÈRE POWER progresse

■ La Corporation Financière Power a tiré un gain extraordinaire de \$151,9 millions de la vente récente de Montréal Trustco, révèle-t-elle dans son dernier rapport trimestriel aux actionnaires. Le bénéfice net d'exploitation a par ailleurs augmenté de 33 p. cent pour atteindre \$53,1 millions ou 59 cents l'action au cours du dernier trimestre terminé le 30 juin dernier. Notons que ces derniers chiffres n'incluent qu'un mois d'opération pour Montréal Trustco. La Financière Power annonçait mercredi la nomination de M. Robert Gratton à titre de nouveau président.

UNIGESCO: Précision

■ Le président de la société Unigesco, le principal actionnaire de Provigo, tient à préciser que cette dernière est intéressée à acheter des marchés Steinberg qui seraient revendus par le futur acquéreur, mais insiste-t-il, «dépendamment des conditions de prix et de l'emplacement» pour chacun d'entre eux.

CANADIEN PACIFIQUE: transactions interrompues

■ Canadien Pacifique a fait savoir qu'à sa connaissance, il n'y a aucune raison pour justifier la forte activité d'hier sur son titre. Les transactions sur CP ont été interrompues pendant la journée en raison d'un déséquilibre entre les ordres d'achat et de vente. En clôture, le titre était en hausse de \$1 à \$26 1/2. Plus de 1,7 million d'actions du CP ont changé de mains durant la journée. Selon des négociateurs qui suivent la compagnie, il y a eu des rumeurs d'ordres d'achat importants venant d'Europe. Également, il a été question de l'annonce d'une restructuration de la compagnie hier. Depuis quelque temps, des rumeurs circulent concernant CP, la compagnie étant perçue comme candidate à une offre publique d'achat ou à une restructuration majeure.

La Sun Life achète TRUST CORONET

■ La Sun Life du Canada achète la compagnie Trust Coronet, de Toronto, une filiale en propriété exclusive de Crownx. Cette acquisition donne à la Sun Life la possibilité d'accéder au marché de l'intermédiation financière, qui englobe les hypothèques, les placements à court terme et les certificats de placement garanti. Constitué en 1913, Trust Coronet a un actif de plus de \$600 millions. Elle est présente partout au Canada. La Sun Life dispose d'un réseau de distribution de 1 425 membres et celui de Trust Coronet en compte 700. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

KAUFEL vend deux millions d'actions

■ Le groupe Kaufel, fabricant de systèmes d'éclairage de secours et de systèmes auxiliaires d'alimentation, a déposé un prospectus définitif pour la vente de deux millions d'actions votantes de catégorie B. Elles doivent être émises aux acheteurs de bons de souscription spéciaux en vertu d'un placement privé effectué en mai par l'intermédiaire des courtiers ScotiaMcLeod, Lévesque Beaubien Geoffrion et Nesbitt Thompson Deacon. La société a tiré de ce placement privé un produit brut de \$21,2 millions.

LOGIBEC: projet avec le Centre hospitalier Ste-Thérèse

■ Logibec Groupe informatique a conclu une entente avec le Centre hospitalier Sainte-Thérèse de Shawinigan en vue d'informatiser toutes les données cliniques contenues dans le dossier des bénéficiaires. Logibec développera aussi un dossier clinique complet informatisé ainsi que des outils informatiques cliniques en collaboration avec le Service clinique de recherche en informatique du centre. Cette entente devrait permettre à Logibec de rendre disponible à l'ensemble de sa clientèle l'expertise et les concepts expérimentés par les professionnels de cet établissement.

SEARS vend sa participation dans ALLSTATE

■ Sears Canada a conclu une entente de principe en vue de la vente de sa participation de 25 p. cent dans la compagnie d'assurances Allstate Canada à la compagnie-mère Allstate Insurance. Les détails de la transaction n'ont pas été révélés. Après les approbations requises, Allstate Canada deviendra une filiale à part entière de Allstate Insurance.

BESTIAUX

INDICES STANDARD & POOR DES OPTIONS DE CHICAGO

(PC) — Les arrivages au marché de Montréal cette semaine totalisaient 537 bovins, 764 veaux, 10 moutons et huit porcs. Les prix s'établissent ainsi:

Options et prix Août	Sept.	Options et prix Août	Sept.
SP100 260	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2
SP100 270	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2
SP100 275	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2
SP100 280	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2
SP100 285	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2
SP100 290	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2
SP100 295	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2
SP100 300	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2
SP100 305	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2
SP100 310	1-15	34199 245 2 1/2	7 1/2 - 8 1/2

SP100 315 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 320 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 325 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 330 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 335 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 340 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 345 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 350 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 355 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 360 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 365 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 370 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 375 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 380 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 385 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 390 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 395 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 400 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 405 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 410 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 415 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 420 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 425 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 430 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 435 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 440 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 445 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 450 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 455 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 460 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 465 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 470 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 475 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 480 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 485 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 490 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 495 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 500 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 505 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 510 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 515 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 520 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 525 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 530 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 535 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 540 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 545 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 550 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 555 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 560 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 565 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 570 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 575 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 580 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 585 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 590 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 595 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 600 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 605 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 610 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 615 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 620 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 625 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 630 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 635 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 640 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 645 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 650 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 655 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 660 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 665 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 670 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 675 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 680 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 685 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 690 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 695 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 700 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 705 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 710 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 715 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 720 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 725 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 730 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 735 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 740 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 745 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 750 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 755 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 760 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 765 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 770 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 775 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 780 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 785 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 790 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 795 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 800 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 805 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 810 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 815 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 820 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 825 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 830 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 835 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 840 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 845 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 850 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 855 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2
SP100 860 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/2 - 8 1/2

SP100 865 1-15 34199 245 2 1/2 7 1/



Pascal Ouest
Centre d'achats
Le Bazar
3600, Côte-Vertu Ouest
338-7170
Pascal Est
A l'ouest des
Galeries d'Anjou
6600, Jean-Talon Est
254-4971

NOUVEL ARRIVAGE!

**Assortiment
de climatiseurs**

**HÂTEZ-VOUS...
pour profiter du choix.**

BCED

Circulaire du Conseil d'Administration

relativement à l'offre d'une filiale en propriété exclusive de
Olympia & York Developments Limited
datée du 14 juillet 1989 d'acheter au comptant la totalité des
actions ordinaires, des bons de souscription 5,50 \$, des
bons de souscription 7,06 \$, des actions privilégiées
catégorie A série 1, des débentures convertibles 8 % et
des débentures convertibles 10 3/4 % en circulation

Corporation de Développement BCE —Recommandation—

Pour les motifs exposés dans la circulaire du conseil
d'administration datée du 24 juillet 1989, les
administrateurs de BCED recommandent que les porteurs
des titres de BCED mentionnés ci-dessus acceptent l'offre
faite par la filiale en propriété exclusive d'Olympia &
York Developments Limited.

Les porteurs de bons de souscription 5,50 \$ peuvent obtenir copie de la circulaire
du conseil d'administration en langue anglaise ou en langue française en
s'adressant à Compagnie Trust National, services aux sociétés, 900-666 Burrard
Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 2Z9.

Chrysler annonce 2 300 suppressions d'emplois

Agence France-Presse
DETROIT

■ Chrysler, troisième constructeur automobile américain, va supprimer 2 300 emplois d'ici à la fin de l'année dans le cadre d'un plan de réduction d'un milliard de dollars de ses dépenses face à la faiblesse des ventes du groupe et aux changements du marché, a annoncé hier son président, M. Lee Iacocca.

Ces réductions, qui représentent environ 1,8 pour cent des 123 personnes que comptent les effectifs totaux du groupe, s'inscrivent dans la stratégie à long terme de Chrysler, dont l'objectif est de rendre le constructeur plus compétitif, a souligné M. Iacocca.

« Ces mesures ne sont pas seulement prises en réaction au ralentissement actuel des ventes, a-t-il déclaré, mais plutôt en réponse aux changements qui se produisent sur le marché depuis ces dernières années ».

« Le volume récent des ventes a retrouvé le niveau normal que nous avions anticipé, a poursuivi M. Iacocca, et nous devons de ce fait prendre des mesures pour préserver notre rentabilité ».

Du 1er janvier au 20 juillet, les ventes de Chrysler ont reculé de 14,8 pour cent par rapport à la même période en 1988, alors que ses ventes de camionnettes ont baissé de seulement 0,4 pour cent.

Les ventes des huit constructeurs américains ont baissé de 5,3 p. cent sur la même période et celles de camionnettes de 1,8 pour cent.

Ces suppressions d'emploi se feront en partie par des départs anticipés à la retraite.

M. Iacocca a indiqué qu'il y aurait également d'autres restructurations dans d'autres branches d'activité du groupe.

Peu après avoir racheté en août 1987 American Motors, dont Re-

nault détenait 46 pour cent du capital, Chrysler avait supprimé 3 600 emplois, principalement par des départs anticipés en retraite.

Chrysler doit annoncer ses résultats financiers pour le second

trimestre de son exercice 1989. Jeudi, General Motors, premier constructeur américain, a annoncé une légère baisse des bénéfices sur cette période alors que Ford a rapporté une chute de 15,4 pour cent de ses bénéfices nets.

Visa et MasterCard accusées de cartel

Agence France-Presse
NEW YORK

■ Douze États américains ont engagé une action en justice contre les groupes de services financiers MasterCard et Visa en les accusant d'entente illicite pour contrôler le marché en pleine d'expansion des cartes de paiement.

Selon la plainte déposée mercredi soir auprès d'un tribunal fédéral de New York, Visa USA et MasterCard sont accusés de tenter de créer un monopole en formant une société conjointe, baptisée Entree et également en prenant le contrôle des deux plus grands réseaux américains de distributeurs automatiques de billets. Il s'agit de Cirrus System Inc de Downers Grove (Illinois) et de Plus System Inc basé à Denver (Colorado). Ces dernières années envisagé de fusionner leurs activités.

Le ministre de la Justice de l'État de New York, M. Robert Abrams, a observé « qu'il n'était pas nécessaire d'être un expert en législation antitrust pour comprendre ce qu'ils font (MasterCard et Visa) », en ajoutant que ces deux groupes avaient réussi au cours des dernières années à monopoliser le marché et ce en violation des lois fédérales et de celles de l'État.

M. Abrams a observé que 93 p. cent des achats de détails se faisaient actuellement au comptant ou par chèques aux États-Unis. On peut ainsi imaginer a-t-il souligné, « le marché potentiel des cartes de paiements et les conséquences de leur développement

pour les consommateurs et les magasins ».

Contrairement aux cartes de crédit, les montants facturés sur les cartes de paiements sont tirés presque immédiatement sur le compte bancaire de leur détenteur.

Hausse des bénéfices de Radiomutuel

Presse Canadienne

■ Radiomutuel a enregistré, au cours de la période de neuf mois se terminant le 26 mai 1989, des revenus de \$ 23,38 millions, en hausse de 18,2 pour cent par rapport aux \$ 19,77 millions enregistrés à la même période l'an dernier.

Les frais d'exploitation ont atteint \$ 20,95 millions, comparativement à \$ 17,88 millions l'an dernier. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et intérêts a été de \$ 2,43 millions, comparativement à \$ 1,89 millions pour la même période l'an dernier.

Le bénéfice par action avant postes extraordinaires et le bénéfice net de la compagnie ont été respectivement de 15 cents et de 12 cents, comparativement à 22 cents et 35 cents au cours de la période précédente.

Selon le communiqué de Radiomutuel, cette baisse de rendement s'explique par les investissements de \$ 8,5 millions effectués au cours du premier trimestre et par une perte de \$ 250,000 encourue suite à un investissement qui n'a pas donné les résultats escomptés.

Radiomutuel exploite cinq stations de radio MA et sept stations MF. Elle possède aussi un intérêt de 50 pour cent dans Musique Plus et de 19 pour cent dans la Société nationale d'affichage Omni.



ROTHMANS INC.

DIVIDENDES DÉCLARÉES

Les dividendes suivants sont déclarés payables le 17 septembre 1989 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 1 septembre 1989:

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A

Dividende trimestriel régulier n° 83 de 1,71 1/4 \$ par action privilégiée de série A.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE DEUXIÈME RANG

Dividende trimestriel régulier n° 80 de 0,33 1/4 \$ par action privilégiée de deuxième rang.

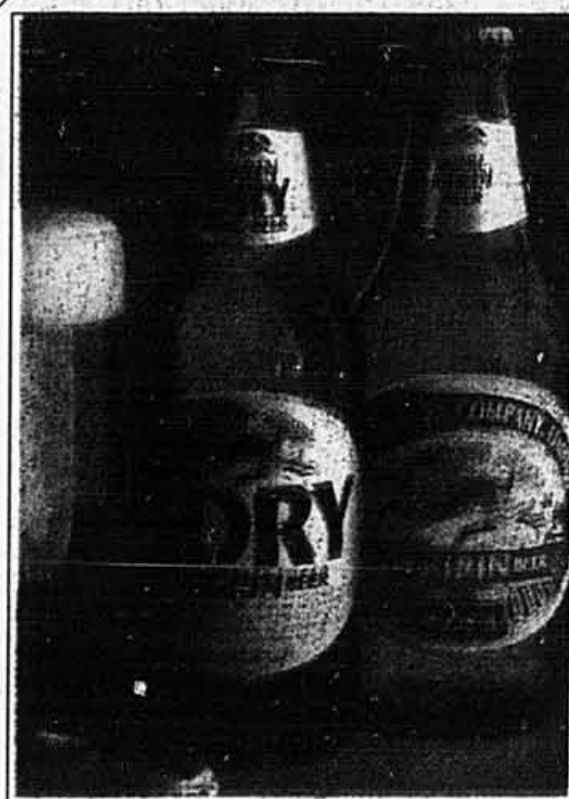
ACTIONS ORDINAIRES

Dividende trimestriel de 0,50 \$ par action ordinaire.

Brian Capper
Secrétaire général

Toronto, Ontario
Le 25 juillet 1989

La Kirin Dry est arrivée!



Courez vite chez votre
épicer! KIRIN DRY est arrivée!
Symbole légendaire de la civilisation
qui a inventé la bière
«DRY», la KIRIN DRY est la bière
traditionnelle des Japonais.
Découvrez la saveur

«DRY», l'authentique de KIRIN,
au goût raffiné, sec et franc, sans
arrière-goût.

KIRIN et KIRIN DRY, les
bières les plus recherchées par
les temps qui courent, maintenant
disponibles partout...

KIRIN

LE GOÛT LÉGENDAIRE DU JAPON.

Parce
que
la vie
ça
n'attend
pas!



LA FONDATION CANADIENNE
DU REIN

S.V.P.
Donnez généreusement